

Rapport Annuel 2025

CA INDOSUEZ WEALTH
(EUROPE)

Sommaire

Bienvenue chez Indosuez

En 2025, Indosuez a célébré les 150 ans de son histoire, qui se construit avec celle des entrepreneurs et des familles que nous accompagnons, principalement en Europe, en Asie et au Moyen-Orient.

Banque internationale, nous nous appuyons aussi sur notre fort ancrage local pour servir en proximité nos clients dans une relation sur-mesure et durable. A leur côté, nous contribuons à construire, protéger, développer et transmettre leur patrimoine.

01.

Groupe Crédit Agricole
4

02.

Indosuez
Wealth
Management
8

Carte d'identité : Notre réseau et nos chiffres clés	10
Le Comité de Direction Générale	13
Notre histoire	14
Message de la Direction Générale du groupe Indosuez Wealth Management	16
Bilan 2025 et Perspectives 2026 des marchés financiers	18
Poursuivre et progresser : les faits marquants 2025	20
Bilan de notre Plan de Développement à Moyen Terme 2022-2025	22

Rapport extra-financier 2025 :
Notre conviction en matière
de développement durable
24

03.

Rapport d'activité
CA Indosuez Wealth
(Europe)
32

Organes de la Banque	37
Message d'Olivier Carcy, Directeur Général de CA Indosuez Wealth (Europe)	38
Les évolutions du bilan	44
Informations sur les risques	45
Les Ressources Humaines	47
Rapport social	48
Chiffres clés	49
Rapport du réviseur d'entreprises agréé	50

04.

Comptes annuels
CA Indosuez Wealth
(Europe)
58

Bilan au 31 décembre 2025	60
Hors-bilan au 31 décembre 2025	61
Compte de profits et pertes	62
Annexe au 31 décembre 2025	64
Nos implantations actives	84

01

Groupe Crédit Agricole

Procès-verbal du premier
conseil d'administration, 1875

Le groupe Crédit Agricole : classements & chiffres clés

46
pays

55
millions de clients

8 065
agences

DONT

6 650
en France
CAISSES RÉGIONALES ET LCL

12,3
millions de sociétaires



1^{er} **FINANCEUR DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE**
SOURCE INTERNE : ECO 2025

1^{er} **GESTIONNAIRE D'ACTIFS EUROPÉEN**
SOURCE : IPE « TOP 500 ASSET MANAGERS », JUIN 2025

1^{er} **ASSUREUR EN FRANCE**
SOURCE : L'ARGUS DE L'ASSURANCE, 12 DECEMBRE 2025, DONNEES A FIN 2024

1^{re} **BANQUE DE PROXIMITÉ DE L'UNION EUROPÉENNE**
BASE DU NOMBRE DE CLIENTS DE BANQUE DE PROXIMITÉ

10^{ème} **BANQUE MONDIALE PAR LE BILAN**
SOURCE : THE BANKER 2025

1^{re} **BANQUE COOPÉRATIVE ET MUTUALISTE AU MONDE**
SOURCE : WORLD CORPORATE MONITOR 2025, NOVEMBRE 2025 (EN CHIFFRE D'AFFAIRES)

Périmètre du Groupe

Le groupe Crédit Agricole rassemble Crédit Agricole S.A., l'ensemble des caisses régionales et des caisses locales, ainsi que leurs filiales.

CAISSES RÉGIONALES

12,3 M **2 376**
de sociétaires détenant les parts sociales des caisses locales

39 *caisses régionales détenant ensemble la majorité du capital de Crédit Agricole S.A. via la SAS Rue La Boétie*
→ détiennent 100% de sacam mutualisation
← détenant 25% des caisses régionales
↔ lien politique fédération nationale du crédit agricole (FNCA)²



PUBLIC

21,8 % **8,1 %**
investisseurs institutionnels actionnaires individuels

6,6 % **NS³**
salariés via l'épargne salariale autodétention

GESTION DE L'ÉPARGNE ET ASSURANCES



GRANDES CLIENTÈLES



BANQUES DE PROXIMITÉ



ACTIVITÉS ET FILIALES SPÉCIALISÉES



SERVICES FINANCIERS SPÉCIALISÉS



1. La Caisse régionale de la Corse, détenue à 99,9 % par Crédit Agricole S.A., est actionnaire de SACAM Mutualisation.
2. La Fédération nationale du Crédit Agricole FNCA est l'instance de réflexion, d'expression et de représentation des Caisses régionales auprès de leurs parties prenantes.
3. Non significatif (0,013 %).

02.

RAPPORT

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1875

←
Premier rapport annuel, 1875.

Indosuez Wealth Management

*Indosuez Wealth Management
regroupe dans ce chapitre
CA Indosuez et ses filiales*

Carte d’identité

Indosuez Wealth Management est la marque mondiale de gestion de fortune du groupe Crédit Agricole, 10^e banque au monde par la taille du bilan. Fort de 150 ans d’expérience dans l’accompagnement de familles et d’entrepreneurs du monde entier, Indosuez Wealth Management propose, sur 15 territoires, une approche sur mesure et internationale permettant à chacun de ses clients de préserver et développer son patrimoine au plus près de ses aspirations. Ses 4 300 collaborateurs apportent des conseils experts, un service d’exception et une vision globale pour la gestion du patrimoine privé comme professionnel qui intègre les transitions vers un développement plus durable et une économie plus responsable.

+18,2
milliards d'euros
par rapport au 31.12.2024

1 671
produit net bancaire (M€)

233
milliards d'euros d'encours

15
territoires

- Europe**
Allemagne
Belgique
Espagne
France
Italie
Luxembourg
Monaco
Pays-Bas
Portugal
Suisse

- Moyen-Orient**
Abu Dhabi
Dubai

- Asie Pacifique**
Hong Kong SAR
Nouvelle Calédonie
Singapour

4 300
collaborateurs

ACTIFS CONFIÉS

Avec 233 milliards d’euros d’encours au 31 décembre 2025, Indosuez Wealth Management affiche une progression de 18,2 milliards d’euros (soit +8,5 %) par rapport à fin décembre 2024 grâce à une collecte nette de +6,2 milliards d’euros, l’impact de l’intégration de la Banque Thaler (+3,3 milliards au troisième trimestre 2025) et un effet marché et change favorable.

RÉSULTATS 2025

En 2025, le produit net bancaire d’Indosuez Wealth Management s’établit à 1 671 millions d’euros, en progression de 19,6 % par rapport à fin décembre 2024, bénéficiant notamment de l’intégration de Degroof Petercam en juin 2024. Les charges sont en augmentation de 22,2 % en raison principalement de l’impact de l’intégration de Degroof Petercam et des coûts associés. Le résultat brut d’exploitation augmente de +8,4 % pour s’établir à 286 millions d’euros. Le résultat net part du Groupe s’établit à 170 millions d’euros sur l’année 2025, et progresse de 19,7 % par rapport à l’année 2024.



» Médaille commémorative du centenaire de la Banque de l'Indochine et de la création de la Banque Indosuez, 1975.



Le Comité de Direction Générale



Anne-Laure Branellec
Directrice des Ressources Humaines, CA Indosuez



Charlotte de Chavagnac
Directrice de la Communication, CA Indosuez



Chrystèle Dagrass
Directrice des Risques et du Contrôle Permanent, CA Indosuez



Mathieu Ferragut
Directeur Général Adjoint, Pôle Advisory, Financing et Coverage, CA Indosuez



Pierre Masclet
Directeur Général, Pôle Fund, Technology & Banking Services, CA Indosuez
Directeur Général Azqore



Jacques Prost
Directeur Général, CA Indosuez



Olivier Chatain
Directeur Stratégie, Juridique et Transformation, CA Indosuez



Peter de Coensel
Directeur du Pôle Investment Management, CA Indosuez, Directeur Général DPAM



Isabelle Denoual Frizzole
Directrice de la Conformité, CA Indosuez



Alexandre Ledouble
Directeur Financier, CA Indosuez



Guillaume Rimaud
Directeur Général, Business Unit France



Olivier Carcy
Directeur Général, CA Indosuez Wealth (Europe)



Bénédicte Chrétien
Directrice Générale CFM Indosuez Wealth Management



Marie Delesalle
Directrice des Client Service Officers, CA Indosuez



Sylvie Huret
Directrice Générale, Degroof Petercam



Marc-André Poirier
Directeur Général, CA Indosuez (Switzerland) SA

Notre histoire



1875

Naissance de la Banque de l'Indochine.



1876

Ouverture de notre première implantation de banque privée en Suisse (Crédit Lyonnais).



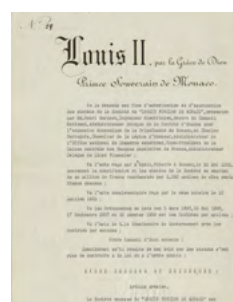
1920

Premières racines luxembourgeoises (Naissance de la Luxembourgeoise).



1922

Naissance du Crédit Foncier Monaco.



1975

Création de la Banque Indosuez en France issue de la fusion entre la Banque de l'Indochine et la Banque de Suez et de l'Union des Mines.



1996

La Banque Indosuez rejoint le groupe Crédit Agricole.



2016

Adoption de la marque Indosuez Wealth Management.

2017

Acquisition des activités de banque privée de CIC à Hong Kong RAS et Singapour.

A Z Q O R E

BANCA LEONARDO

2018

Capgemini entre à hauteur de 20 % au capital d'Azqore, filiale d'Indosuez Wealth Management, spécialisée dans les services d'externalisation de l'informatique et des opérations bancaires.

Finalisation du rapprochement entre Banca Leonardo et Indosuez Wealth Management.

Fondation
CA INDOSUEZ

2021

La Fondation Indosuez Europe fête ses 10 ans.

2022

Un an plus tard, c'est au tour de la Fondation Indosuez en Suisse et reste du Monde de célébrer son 10^e anniversaire.

WEALTH
DYNAMIX

2023

Acquisition de Wealth Dynamix (spécialiste de la relation client pour les banques privées) et entrée au capital d'AirFund (plateforme digitale favorisant la commercialisation de fonds d'actifs privés).

Degroof
Petercam

2024

Acquisition de la banque belge Degroof Petercam. Ouverture d'une succursale au Portugal.

BANQUE THALER.

BNP PARIBAS
WEALTH MANAGEMENT

2025

Acquisition de Banque Thaler en Suisse.

Projet d'acquisition de la clientèle Wealth Management de BNP Paribas à Monaco.

« Indosuez est en ordre de marche pour renforcer ses parts de marché et conquérir de nouveaux clients. »



Pierre Fort
Président
CA Indosuez

Jacques Prost
Directeur Général
CA Indosuez

Message de la Direction Générale d’Indosuez Wealth Management

L’année 2025 s’est achevée pour Indosuez Wealth Management sur une dynamique sans précédent, marquée par un changement d’échelle et la réalisation de l’ensemble des objectifs fixés dans le cadre de notre Plan à Moyen Terme Ambitions 2025. Dans un environnement mondial toujours instable, notre Groupe a su démontrer sa capacité d’adaptation et son engagement collectif au service de ses clients, dans toutes ses géographies.

Cette performance remarquable s’illustre d’abord par une activité commerciale record, avec une collecte nette de plus de 6 milliards d’euros, portée notamment par la pertinence de notre offre, notre croissance externe et un effet marché et change favorable. Notre PNB atteint près de 1,7 Md d’euros, en hausse de près de 20 %, tout comme notre RNPG. La finalisation de l’intégration de Degroof Petercam, étape stratégique majeure, conforte notre positionnement d’acteur de référence européen de la gestion de fortune.

En 2025, Indosuez Wealth Management a poursuivi son développement avec deux nouvelles acquisitions : Banque Thaler en Suisse et le projet de rachat de la clientèle Wealth Management de BNP Paribas à Monaco. Ces opérations nous positionnent comme un consolidateur du marché capable de proposer un continuum de services parmi les plus complets du marché, dans 15 territoires principalement en Europe, ainsi qu’en Asie-Pacifique et au Moyen-Orient.

2025 a vu également l’émergence d’initiatives emblématiques qui illustrent notre capacité d’innovation et d’anticipation : une nouvelle organisation pour mieux servir nos clients les plus fortunés qui porte déjà ses fruits ; le lancement d’Indosuez Academy avec l’INSEAD pour accompagner la nouvelle génération ; la création d’Indosuez Corporate Advisory avec Crédit Agricole CIB pour conseiller les dirigeants-actionnaires sur leurs

problématiques de haut de bilan. Autant de réalisations qui témoignent de notre volonté d’élargir notre accompagnement et d’offrir des solutions à forte valeur ajoutée. Cette dynamique s’est traduite par une reconnaissance internationale y compris de la part des institutions les plus prestigieuses. Notre expertise en Investment management est également saluée avec 81 % de nos fonds notés entre 3 et 5 étoiles Morningstar.

À l’aube de 2026, notre secteur s’apprête à relever des défis majeurs parmi lesquels le plus grand transfert de richesse intergénérationnel de l’histoire, la désintermédiation croissante, et l’accélération de l’innovation technologique avec l’Intelligence artificielle.

En outre, le paysage financier mondial entre dans une phase de recalibrage : politiques monétaires ajustées, investissements renouvelés sous l’impulsion de l’IA et de la modernisation des infrastructures, notamment énergétiques.

Pour répondre à ces enjeux, notre nouveau plan stratégique à horizon 2028 trace une feuille de route dont l’ambition est double : affirmer durablement notre leadership en Europe et renforcer les synergies au sein du groupe Crédit Agricole. Cette trajectoire s’appuie sur plusieurs leviers : notre développement en France et à l’international, l’enrichissement de notre offre – avec une accélération marquée sur les actifs réels, notamment l’immobilier et les Private Markets ainsi qu’une attention particulière portée aux nouvelles générations.

Forts de 150 ans d’histoire, nous inscrivons notre action dans le temps long et continuerons à accompagner nos clients avec détermination, à innover et à contribuer pleinement à la puissance du groupe Crédit Agricole, portés par l’engagement de nos équipes.

Bilan 2025 et Perspectives 2026 des marchés financiers



Alexandre Drabowicz
Chief Investment Officer,
CA Indosuez



Bénédicte Kukla
Chief Strategist
CA Indosuez

2025 : UN MONDE EN TRANSFORMATION

L'année 2025 aura été marquée par une accélération spectaculaire des mutations économiques, politiques et technologiques. La rapidité des transformations observées a pris de court nombre d'analystes, tandis que les marchés financiers évoluaient dans un environnement dominé par une forte volatilité, la montée des incertitudes géopolitiques et la reconfiguration des chaînes de valeur mondiales. Pourtant, malgré ce contexte exigeant, la croissance mondiale a fait preuve de résilience. L'innovation demeure un moteur essentiel, portée par l'essor spectaculaire de l'intelligence artificielle, qui a contribué de manière significative à la dynamique du commerce et de l'investissement. Les États-Unis ont affiché une solidité notable, soutenus par une consommation robuste et un niveau d'investissement toujours élevé, tandis que l'Asie s'est affirmée comme le nouvel épiscentre de la globalisation, tirée notamment par la Chine, la Corée du Sud et Taïwan. En Europe, le retrait partiel des Etats Unis a contribué à renforcer la cohésion économique et à stimuler le lancement de nouveaux programmes

d'investissement, notamment en Allemagne, où les priorités se sont orientées vers les infrastructures et la défense. Plus largement, les marchés de capitaux européens ont bénéficié d'un regain d'attractivité, tandis que l'euro s'est apprécié de plus de 10 %, illustrant la confiance accrue des investisseurs dans la stabilité de la zone et de ses institutions. L'exceptionnalisme de l'économie américaine se maintient, avec des portefeuilles mondiaux, y compris les nôtres, toujours fortement orientés vers les actifs américains. Cependant, la méfiance croissante envers le dollar a favorisé la gestion active du risque de change et la couverture partielle des expositions. Cette dynamique a également accéléré la diversification des réserves des banques centrales, stimulée par un intérêt accru pour l'or. En parallèle, le renminbi a renforcé sa position dans les échanges internationaux, tandis que l'essor de la technologie chinoise a accru l'attractivité des actifs des marchés émergents auprès des investisseurs.

2026 : LE GRAND RECALIBRAGE

À l'aube de 2026, le paysage financier mondial s'engage dans une phase de recalibrage d'envergure. Les banques centrales ajustent leurs politiques, les gouvernements revoient leurs plans de dépenses pour s'adapter au nouvel environnement géopolitique, et les entreprises renouvellent leurs investissements, portées par l'essor de l'IA et par le besoin pressant de moderniser les infrastructures. L'électrification, désormais envisagée tant sous l'angle de la sécurité nationale que de la transition énergétique, devient un pilier stratégique, alors que la demande énergétique, stimulée par l'IA et les data centres, redéfinit les priorités industrielles. Les marchés émergents bénéficient d'un contexte favorable, soutenus par une croissance solide et des conditions financières améliorées par la faiblesse relative du dollar. Dans ce contexte en mutation rapide, les stratégies d'investissement pour 2026 privilégient la flexibilité, la diversification et un équilibre rigoureux entre prise de risque et préservation du capital. L'attention se porte sur les actifs risqués, la dette d'entreprises de qualité et les actifs réels. L'agilité et la capacité à anticiper les grandes tendances seront déterminantes pour saisir les opportunités et renforcer la résilience des portefeuilles.

A l'aube de 2026,
le paysage financier
mondial s'engage
dans une phase
de recalibrage
d'envergure.

Poursuivre et progresser :
les faits marquants 2025

PREMIER SEMESTRE

Mise en place d’une nouvelle organisation
Indosuez met en place une nouvelle organisation fédérale centrée sur les métiers pour mieux répondre aux besoins de ses clients et refléter son changement de dimension. Trois pôles sont créés sous la supervision de Mathieu Ferragut, Peter De Coensel et Pierre Masclet.

Création d’Indosuez Fund Solutions
Ce nouveau centre d’expertise et de services dédié aux fonds d’investissement est issu du rapprochement entre les sociétés de gestion luxembourgeoises d’Indosuez Wealth Management et de Degroof Petercam.

Signature d’un accord pour acquérir la clientèle « gestion de fortune » du groupe BNP Paribas à Monaco
Grâce à cette opération, CFM Indosuez renforce sa position de leader sur le marché monégasque. Les clients concernés bénéficieront d’un accompagnement continu, d’une expertise locale reconnue et d’une offre complète.

Blue Economy and Finance Forum
CFM Indosuez, aux côtés de Crédit Agricole S.A., Crédit Agricole CIB, fut **partenaire du Blue Economy and Finance Forum (BEFF)** à Monaco en juin en amont de la Conférence des Nations Unies sur l’Océan (UNOC). L’objectif du BEFF est d’activer massivement les financements pour restaurer la santé de l’océan et accélérer la transition vers une économie bleue durable et régénérative.

JUILLET

Intégration de Degroof Petercam
Les opérations de restructuration capitalistique (14 au total) mi-2025 ont été finalisées, en ligne avec le calendrier anticipé, permettant de libérer le potentiel de synergies.

Everblue : nouveau bâtiment emblématique à Monaco
CFM Indosuez dévoile son projet Everblue : son édifice acquis en 2019 bénéficiera d’une rénovation ambitieuse qui le rendra exemplaire d’un point de vue environnemental, avec une livraison prévue en 2027 pour offrir aux collaborateurs un nouvel espace de travail.

SEPTEMBRE

Closing de l’acquisition de Banque Thaler
Cette opération permet à Indosuez en Suisse de se renforcer sur le marché helvétique et aux clients de Banque Thaler de bénéficier d’une offre élargie, de l’expertise internationale du Groupe et de ses solutions en gestion de patrimoine, financement et gestion d’actifs.

Nouveaux bureaux à Singapour
Crédit Agricole CIB et Indosuez Wealth Management inaugurent un nouveau bureau à Singapour afin de soutenir la dynamique de croissance locale et régionale. Cette inauguration a coïncidé avec une étape importante : les 120 ans de présence du Crédit Agricole dans la cité-État.

NOVEMBRE

Acquisition de la totalité du capital de Wealth Dynamix
Indosuez a annoncé le rachat des parts des minoritaires (30 %) de WDX (WealthTech fondée en 2012 qui commercialise des solutions de gestion du cycle de vie client des banques privées, des acteurs de la gestion de fortune et de la gestion d’actifs à travers le monde).

Indosuez Academy
La première édition de ce programme de formation unique et sur-mesure conçu avec l’INSEAD pour accompagner nos clients NextGen et NextWealth a remporté un grand succès.

Anniversaire aux EAU
Célébration des 50 ans de présence et d’engagement du groupe Crédit Agricole aux Emirats Arabes Unis, un évènement qui a rassemblé les trois entités du groupe Crédit Agricole opérant dans la région, Amundi, Crédit Agricole CIB et Indosuez Wealth Management.

Lancement du nouveau Plan Moyen Terme Indosuez 2028
Le Plan Moyen Terme 2028 d’Indosuez s’inscrit dans le cadre du Plan ACT 2028 de Crédit Agricole S.A. À horizon 2028, notre ambition est de nous imposer durablement dans le top 10 européen, en continuant notre développement en Europe, en Asie et au Moyen-Orient qui sont des zones en forte croissance.

TOUT AU LONG DE L’ANNÉE

Evolution de la gouvernance
De nouveaux Directeurs Généraux ont été nommés : Sylvie Huret pour Banque Degroof Petercam en Belgique, Bénédicte Chrétien pour CFM Indosuez Wealth Management à Monaco, Franck Bernay pour Azqore et Romain Jérôme pour WDX.

81 % des fonds du Groupe sont notés entre 3 et 5 étoiles Morningstar et surperforment ainsi la majorité de leurs concurrents.

- Une reconnaissance à l’échelle internationale avec près de 100 récompenses obtenues, notamment :**
- Top Wealth Management International Bank (Private Banking Awards, BFC Media)
 - Best Bank 2025 à Monaco (Global Finance)
 - Best Private Bank au Luxembourg (Global Finance)
 - Best for UHNW en France et Western Europe (Euromoney)
 - Best UHNW team en Europe et en Asie (Wealth Briefing Awards)
 - Best Private Equity offering Europe et Asie (Wealth Briefing Awards)
 - Best Foreign Private Bank en Suisse (Wealth Briefing Awards)
 - Best ESG and best CSR / Diversity program en Europe et en Suisse (Wealth Briefing Awards)
 - Grands prix 2025 en gestion d’actifs pour nos solutions d’investissement (L’Agefi)
 - Globes de la Gestion dans la catégorie Actions européennes
 - Prix de la meilleure société Régionale de Gestion Obligations (Quantalys Harvest Group)
 - DPAM occupe la première place du Responsible Investment Brand Index (RIBI™)

Bilan de notre Plan de Développement à Moyen Terme 2022-2025

Les objectifs du plan moyen terme, Ambitions 2025, ont tous été atteints à fin 2025. Ce plan a été construit pour répondre aux tendances de fond du marché et aux évolutions des besoins des clients en progressant autour de 4 axes prioritaires: le projet client, le projet sociétal, le projet humain, la transformation digitale.

L'année 2025 s'est notamment illustrée par une excellente dynamique commerciale et une collecte record de plus de 6 Mds d'euros avec une contribution équilibrée de toutes les entités.

- **Croissance dynamique:** 233 Mds d'euros d'actifs confiés au 31 décembre 2025 (vs 135 Mds d'euros en 2021)
- **Amélioration de l'efficacité opérationnelle:** CoEx en baisse de près de 7 pts vs 2021

PROJET CLIENT

- Nous avons poursuivi l'enrichissement de notre offre afin de proposer à nos clients un continuum de services parmi les plus complets du marché :
- **Produits structurés** : année record avec 8 Mds d'euros d'émissions en 2025 (+27 % vs 2024)
 - **Immobilier** : création d'une business line dédiée et objectif de 3 Mds d'euros de crédits immobiliers atteint
 - **Private Markets** :
 - ~12 Mds d'euros d'encours : objectif atteint
 - Démocratisation de l'offre avec le développement d'une plateforme digitale de distribution des fonds de Private Equity : Airfund
 - L'ambition de croissance des actifs confiés par nos clients **Tiers-Gérants** à horizon fin 2025 a été atteinte avec une année d'avance et les encours de l'activité s'établissent à 17 milliards d'AUM à fin 2025.
 - Pour la **clientèle la plus fortunée**, la création d'équipes dédiées et le déploiement d'une communauté de banquiers experts ont permis d'accélérer la conquête de ce segment.
 - Nous avons renforcé notre présence auprès de la nouvelle génération, avec des initiatives et événements dédiés (e.g. 1^{ère} édition de l'« **Indosuez Academy** », networking et formation avec l'INSEAD).

PROJET SOCIÉTAL

- La Fondation Indosuez en Europe¹ a consacré en 2025 près de 500 000 euros à l'inclusion sociale et à l'éducation des personnes fragilisées. La Fondation Indosuez en Suisse² a investi de son côté près de 250 000 euros dans des actions liées à l'environnement, l'éducation et l'économie circulaire. L'engagement des collaborateurs a continué de se renforcer. Au total, plus de 80 collaborateurs se sont portés volontaires pour analyser les demandes de subvention et siéger dans les comités des deux Fondations.

En 2025, la Fondation Degroof Petercam³ a consacré près de 1 500 000 euros à la promotion de l'emploi durable et équitable et a sensibilisé plus de 400 personnes à travers ses événements et ses services de conseil philanthropique. Parmi les lauréats de son DPF Award, 84 % sont en bonne voie ou ont réussi à changer d'échelle, et 89 % indiquent que le soutien reçu a été déterminant pour atteindre les objectifs de leur projet.
- Des partenariats de mécénat ont été renouvelés dans toutes les places :
 - Renouvellement du partenariat entre CFM Indosuez et l'Institut océanographique à Monaco jusqu'en 2028. Cette collaboration, initiée en 2020, repose sur une ambition commune : protéger l'écosystème vital que sont les océans à travers des actions concrètes et durables.
 - Mécène pionnier, Indosuez au Luxembourg réitère son soutien auprès de la Fondation pour le Climat qui a pour mission de faciliter l'engagement philanthropique privé et intervient dans le domaine de la recherche scientifique, de la transition vers un avenir durable et la préservation de la biodiversité.
 - En France, depuis 2023, Indosuez est partenaire du programme NeurAL de l'Institut du Cerveau qui facilite le passage de la recherche à l'entrepreneuriat.
 - Mécène de la scène culturelle et artistique genevoise, Indosuez en Suisse a renouvelé, pour la sixième année consécutive, son engagement en qualité de partenaire officiel du Ballet du Grand Théâtre de Genève (GTG) et de principal soutien de l'association Art en Vieille-Ville (AVV).
 - En Asie, Indosuez a renouvelé son soutien à Tai Kwun, centre d'arts et de patrimoine situé à Hong Kong, en tant que sponsor principal pour la quatrième année consécutive.
 - En Belgique, Degroof Petercam a poursuivi son engagement en faveur du patrimoine artistique en renouvelant son partenariat avec Het Kunstuur, une expérience muséale immersive déployée dans plusieurs villes du pays, qui met en lumière les chefs d'œuvres d'artistes belges et rend l'art accessible à un large public.

¹ La Fondation Indosuez en Europe subventionne des projets en France, au Luxembourg, en Espagne, en Italie, au Portugal et en Belgique.
² La Fondation Indosuez en Suisse subventionne également les projets que nous soutenons à Hong Kong et Singapour.
³ La Fondation Degroof Petercam a soutenu en 2025 des projets en Belgique, France et également en Grèce et Autriche.

PROJET HUMAIN

- Les résultats de l'enquête annuelle qui mesure le niveau de satisfaction de nos collaborateurs sont très satisfaisants avec un taux de participation de 82 % et un score IC (Indice de Confiance) qui atteint 76.
- Nous avons renforcé la cohésion des équipes en promouvant une culture commune et unifiée, Indosuez Way, fondée sur :
 - Notre raison d'être, « Agir dans l'intérêt de nos clients et de la société »
 - Nos valeurs ETHICA (Excelling Teaming up Humane Intrapreneurial Client-centric As one), via différents outils :
 - Un webinar réunissant plus de 500 managers pour qu'ils s'approprient et démultiplient les bonnes pratiques et comportements clés.
 - Des ateliers sur la culture du feedback dans l'ensemble de nos places pour renforcer la coopération et la transversalité.
- Nous avons tenu notre rôle d'employeur socialement responsable :
 - En poursuivant notre plan d'action Diversité & inclusion avec un focus sur la mixité : une égalité des chances qui progresse, plus de 45 % de femmes dans nos instances dirigeantes à fin décembre 2025.
 - En contribuant à développer des talents à travers les programmes de Mentorat et l'initiative Tremplin pour les jeunes femmes en début de carrière.
- Nous avons souhaité renforcer l'expérience collaborateur, moteur d'engagement et de développement des compétences, grâce à :
 - Une culture apprenante renforcée avec plus de 60 % de comptes LinkedIn Learning activés.
 - Une première édition des Mobilijobs by Indosuez au cœur de l'employabilité et du développement des compétences.

TRANSFORMATION DIGITALE

- La dynamique de croissance de l'adoption des outils digitaux par nos clients s'est confirmée en 2025. Le nombre de clients connectés à nos banques en ligne My Indosuez et My Degroof Petercam progresse de 12 %, tandis que l'utilisation de l'application mobile enregistre une hausse de plus de 25 %.
- Nos clients ont également bénéficié de l'enrichissement et de l'amélioration de fonctionnalités clés :
 - De nouveaux parcours de virements, plus fluides et intuitifs, ont été déployés sur l'application My Indosuez, entraînant une augmentation des transactions en ligne.
 - La plateforme My Degroof Petercam propose désormais la visualisation des crédits, offrant une expérience plus complète à ses utilisateurs.
- L'année 2025 s'est achevée avec un total de 24 069 signatures électroniques dans le Groupe, dépassant largement les objectifs du PMT 2025.
- En 2025, l'accent a été mis sur le renforcement de la sécurisation de la plateforme WDX (notre outil de gestion de la relation client) ainsi que le déploiement d'une nouvelle version apportant de nouvelles fonctionnalités Client Relationship Management / Client Lifecycle Management.
- Azqore, notre filiale spécialisée dans l'externalisation de systèmes d'information et des opérations bancaires, a traité 5 millions d'opérations en 2025 vs 4,4 millions en 2024, soit une hausse en volume de 14 %.
- Une nouvelle équipe Data & AI et une gouvernance data renforcée soutiennent les ambitions du Groupe quant à la valorisation des données et l'innovation, dans le respect des exigences réglementaires. Nous nous appuyons sur la RPA (Robotic Process Automation ou automatisation par les robots) et l'IA pour améliorer l'efficacité de nos processus au service de nos clients et collaborateurs. A fin 2025, 100 % des collaborateurs d'Indosuez sont équipés d'un assistant IA interne sécurisé.

Rapport extra-financier 2025 : Notre conviction en matière de développement durable

L'année 2025 n'a pas atteint de records de chaleur, une constatation qui pourrait sembler rassurante. Cependant, cette relative accalmie ne doit pas occulter le fait que les années 2024 et 2023 ont, elles, franchi des seuils historiques sans précédent. La tendance semble irrémédiable et alarmante, d'autant que des vents politiques contraires soufflent à travers le monde, qui continuent à ralentir l'action climatique collective. Une nouvelle COP, cette fois à Belém, n'est parvenue à faire émerger aucun résultat tangible. Une question se pose alors : le dérèglement climatique intéresse-t-il encore quelqu'un ? Heureusement la réponse est clairement positive.

Chez Indosuez, nous sommes convaincus que des initiatives majeures continuent à émerger partout dans l'économie comme dans la sphère publique et que la durabilité des entreprises est devenue un élément essentiel de leur stratégie, tant pour limiter leurs impacts négatifs que pour s'adapter au monde de demain.

C'est pourquoi nous restons déterminés dans notre engagement à promouvoir et à soutenir les changements positifs, persuadés que la continuité dans l'action est la seule voie pour des progrès significatifs. Cette conviction est partagée par le groupe Crédit Agricole qui a récemment réaffirmé ses ambitions dans le Plan Stratégique ACT 2028, au premier rang desquelles son engagement Net Zéro pour 2050.

Heureusement, de nombreuses entreprises gardent le cap vers une économie plus durable, Indosuez est fière de figurer parmi celles-ci et s'engage à rester sur la bonne voie.



Pascal Coulomb
Responsable Développement Durable
Indosuez Wealth Management

Les émissions de gaz à effet de serre restent une préoccupation centrale. Nous poursuivons la mise en œuvre de notre plan de réduction, rendu plus difficile par la forte dynamique commerciale que nous connaissons depuis plusieurs années. Pourtant, depuis 2019, nous avons réussi à réduire significativement notre consommation de combustibles fossiles, et nous sommes en bonne voie pour suivre notre trajectoire jusqu'en 2030. Ces progrès nécessitent un engagement soutenu et quotidien de l'ensemble de nos équipes, qui doit être salué.

Notre offre de produits et de services est également une pierre angulaire de notre stratégie. Dans ce domaine nous continuons à progresser avec, par exemple, l'introduction en 2025 de notre première Politique sectorielle dédiée au financement immobilier, détaillée plus loin dans ce Rapport.

Rien de tout cela ne serait possible sans nos collaborateurs, qui sont non seulement les contributeurs clés de cette transformation, mais aussi ses ambassadeurs auprès de nos parties prenantes, et avant tout auprès de nos clients. Au cours de l'année écoulée, nous avons continué à former et sensibiliser nos équipes sur les sujets prioritaires qui guident notre plan d'action.

Nous sommes tous conscients que le climat politique actuel n'est pas propice à la durabilité. Néanmoins, il est important que les entreprises, conscientes des défis auxquels sont confrontés l'économie, leurs employés et la société, restent engagées et résilientes, dans l'attente de conditions plus favorables. Heureusement, de nombreuses entreprises gardent le cap vers une économie plus durable, Indosuez est fière de figurer parmi celles-ci et s'engage à rester sur la bonne voie.

ZOOM SUR LE GROUPE CRÉDIT AGRICOLE :
ANCREDIR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
DANS SON PLAN STRATÉGIQUE

Le développement durable est un pilier essentiel de l'identité et de la vision à long terme du groupe Crédit Agricole. Avec le lancement de son plan stratégique ACT 2028 le 18 novembre 2025, Crédit Agricole S.A. renforce et accélère son engagement d'être une banque responsable. Act 2028 place les priorités environnementales, sociales et de gouvernance(ESG) au cœur du modèle économique, visant à amplifier l'impact positif du Groupe tout en soutenant la vitalité régionale et en assurant une transition équitable pour l'ensemble des parties prenantes.

L'ambition pour 2028 est claire : devenir un acteur de premier plan de l'économie régénératrice.

Cette ambition s'appuie sur les réalisations majeures des deux dernières années, qui peuvent se résumer comme suit :

- Assurer des bases solides : le Crédit Agricole a réalisé des efforts significatifs pour intégrer le développement durable dans l'ensemble de ses opérations, posant les bases des ambitions d'ACT 2028,
- Décarboner les financements : depuis 2019, le Crédit Agricole a réduit de 30 % l'intensité carbone de son portefeuille de crédits aux entreprises. Il reste engagé pour atteindre son objectif netzero d'ici 2050 sur l'ensemble du portefeuille, avec des jalons clairs en 2030 et 2040,
- Être leader de la finance durable : en 2025, le Crédit Agricole a été nommé Meilleure Banque mondiale en finance durable par Euromoney, reflétant la solidité et l'expansion de ses produits et services durables,
- Promouvoir l'inclusion financière et l'innovation sociale : les programmes d'inclusion financière du Groupe ont élargi l'accès aux services bancaires essentiels pour les populations vulnérables, tandis que son soutien aux entreprises sociales et aux initiatives locales a renforcé la résilience des communautés,
- Renforcer la Gouvernance et la transparence : les critères ESG sont pleinement intégrés dans les cadres de gestion des risques et de rémunération des dirigeants et la surveillance exercée par le Conseil d'Administration garantit une mise en œuvre et une responsabilisation rigoureuses.

ACT 2028 marque un nouveau chapitre dans la démarche de développement durable de Crédit Agricole S.A., en mettant davantage l'accent sur l'amplification de son impact dans des domaines clés :

- Piloter la transition écologique : fort d'une stratégie climat robuste, le Crédit Agricole souhaite à poursuivre l'intégration de la nature dans ses activités au travers d'un nouveau service de conseil, Crédit Agricole Capital Naturel, qui vise à faciliter l'adaptation de l'économie au changement climatique.
- Conduire une économie inclusive et une transition juste : ACT 2028 renforce le rôle du Crédit Agricole dans l'accès au logement durable et aux services essentiels pour tous, y compris la rénovation énergétique, la mobilité, la santé et les énergies renouvelables.
- Soutenir des industries tournées vers l'avenir dans les régions : Le Crédit Agricole va accélérer son soutien à des secteurs clés comme l'agriculture et l'agroalimentaire, ainsi qu'à des industries stratégiques qui renforcent la souveraineté économique, la recherche et l'innovation.

Ces priorités s'inscrivent pleinement dans la mission du Crédit Agricole de servir l'économie réelle et de répondre aux enjeux les plus pressants de la société et de la planète.

Pour concrétiser ces ambitions, Crédit Agricole S.A. a décliné une série d'engagements concrets dans le cadre d'ACT 2028 :

- Un Ratio d'encours vert/brun de 90/10,
- 240 milliards d'euros de financement pour la transition, couvrant la transition environnementale, l'inclusion sociale et les besoins généraux de transition,
- 1 milliard d'euros de revenus liés aux financements durables, générés par la banque de financement et d'investissement (Crédit Agricole CIB),
- 600 000 logements accompagnés en rénovation énergétique.

Il est donc clair que la vision et l'ambition de la maison mère d'Indosuez sont solidement établies. Il nous appartient désormais, chez Indosuez, de traduire ces ambitions dans nos propres métiers et de contribuer activement à cette feuille de route partagée.

Favoriser un développement durable : être un acteur financier responsable



La création de valeur durable nécessite une action à trois niveaux :
l'entreprise, nos clients & nos collaborateurs
et nos solutions d'investissement.

ÊTRE UNE ENTREPRISE EXEMPLAIRE

En tant qu'entreprise, nous nous engageons à respecter nos valeurs dans tous les aspects de notre activité - en tant qu'investisseur, employeur et client.

Cela signifie que nous devons élaborer un plan d'action climatique crédible, qui exige une réduction active de notre propre empreinte carbone. D'importants efforts ont déjà été réalisés ces dernières années, en ligne avec l'objectif du Crédit Agricole de réduire de 50 % les émissions d'ici 2030 par rapport au niveau de référence 2019 (émissions directes de gaz à effet de serre, émissions indirectes liées à la consommation d'énergie et émissions liées aux déplacements professionnels). Concernant les déplacements en particulier, des solutions de mobilité douce ont été proposées aux collaborateurs, privilégiant l'électrification des moyens de transport (vélos, scooters, voitures électriques). Une Politique voyage est également appliquée, qui a permis des progrès tangibles : par exemple, les émissions liées au transport aérien ont baissé de 37 % entre 2019 et 2025 (hors Degroof Petercam dont les données ne sont pas encore intégralement disponibles).

En 2025, Indosuez a franchi deux étapes importantes qui soulignent notre ferme engagement à accélérer nos ambitions climatiques :

- Tout d'abord, nous avons décidé de professionnaliser et de déployer un bilan carbone complet conformément au GHG Protocol. Cette approche couvre l'ensemble du groupe, y compris ses principales entités et leurs filiales. Il nous permettra de définir ou de confirmer nos priorités ainsi que des leviers spécifiques et de mettre à jour nos plans d'action en conséquence.
- Ensuite, Indosuez a entamé une démarche de compensation, au travers de projets de décarbonation agricole et forestier via la plateforme Carbioz. Dans le cadre de ce programme pluriannuel, Indosuez a décidé de compenser 2068 tonnes de CO2 sur 2025 (empreinte estimée qui sera confirmée lors de l'expertise finale en fin de projet).

Cependant, notre impact s'étend au-delà des considérations environnementales. Indosuez met également en œuvre depuis de nombreuses années une politique RSE ambitieuse, activement partagée et incarnée par nos collaborateurs. Quatre thèmes forment l'épine dorsale de cette stratégie : la cohésion sociale, l'éducation, la protection des ressources en eau et la santé humaine. Ces thématiques sont déclinées autour de quatre axes : Le mécénat direct d'entreprise, les actions solidaires, le mécénat de compétences ainsi que nos fondations.

Dans l'ensemble du Groupe, chaque collaborateur peut consacrer jusqu'à deux jours par an à une cause qui lui tient à cœur, que ce soit via le mécénat de compétences, l'engagement auprès de nos fondations, la participation à des actions solidaires ou simplement par le biais de nos programmes « Euro solidaire ». Actives dans les zones géographiques où le groupe Indosuez est implanté, nos trois fondations ont soutenu plus de 83 projets dans le monde en 2025, pour un montant global de 3 millions d'euros.

Sur l'ensemble de l'année, plus de 1100 collaborateurs ont participé à ces initiatives, ce qui représente 25 % de nos effectifs.

Du point de vue de la gouvernance, nous défendons les normes les plus élevées en matière d'éthique et d'intégrité dans la conduite de nos activités. En 2025, nous avons considérablement renforcé et réorganisé notre gouvernance concernant le développement durable, suite à l'intégration de Degroof Petercam. Plusieurs comités ont été restructurés afin d'établir un modèle de gouvernance efficace et robuste, capable de piloter les risques et d'accompagner notre stratégie de durabilité. La plus haute instance - le Comité Finance Durable - réunissant les responsables de tous les métiers, se réunit trois fois par an. Par ailleurs, une formation a été proposée aux membres de nos Conseils d'administration, dédiée au développement durable et aux enjeux climatiques, à la fois pour Indosuez mais aussi au-delà.

Dans un paysage économique, géopolitique et réglementaire qui continue d'évoluer rapidement, nous continuerons à nous concentrer sur le renforcement de nos responsabilités, l'amélioration de la formation en matière de développement durable de nos équipes, et l'information de nos clients sur cette dimension devenue essentielle à la gestion de leur fortune.

ACCOMPAGNER LA TRANSITION

Une transition durable est un parcours collectif dans lequel toutes nos parties prenantes doivent être accompagnées et soutenues pour réussir. Indosuez s'engage donc à encourager et permettre pour tous des comportements plus responsables.

Collaborateurs

En tant qu'employeur inclusif et socialement responsable, Indosuez met en œuvre un large éventail d'initiatives pour accompagner son personnel, sous l'impulsion de la Direction des Ressources Humaines, autour de deux axes :

- 1. L'égalité des chances (mixité avec plus de 45 % de femmes dans les instances dirigeantes ; briser le plafond de verre avec le programme Tremplin ; l'accompagnement de nos talents à travers le programme de mentorat ou le séminaire Together ; des plans de successions équilibrés et un plan Jeunesse volontariste, avec plus de 500 jeunes recrutés entre 2022 et 2025...),
- 2. Une culture apprenante et de développement des compétences (plus de 60 % d'activation de comptes Linkedin Learning ; 1ère édition des Mobilijobs by Indosuez en 2025...).

Chaque année, une enquête mondiale invite tous les employés à partager leurs points de vue et leurs attentes concernant la stratégie, les opérations internes et les objectifs d'Indosuez. Les résultats sont analysés et communiqués aux collaborateurs et au Comité de Direction Générale, alimentant ainsi notre démarche d'amélioration continue. En 2025, la participation à cette enquête a atteint un taux de 82 %.

Des efforts importants ont été déployés pour renforcer notre culture d'entreprise commune. Plus de 500 managers ont participé à deux webinaires organisés en septembre 2025, dédiés à ce thème. Notre culture est ancrée dans les valeurs d'ETHICA - Excellence - Teaming up - Humane - Intrapreneurial - Client centric - As one. Maintenir un haut niveau d'engagement des collaborateurs, c'est aussi offrir un ensemble complet et attractif de rémunérations et d'avantages sociaux, y compris des régimes de congés parentaux favorables et des couvertures d'assurances complémentaires dans l'ensemble du groupe en cas d'accident de la vie.

Clients

Nous accompagnons nos clients dans leur transition durable grâce à des rendez-vous individuels, des conférences et des séances de sensibilisation ainsi qu'à l'échange régulier d'études et d'expertises de marché. Chez Indosuez, nous sommes persuadés que le dialogue avec nos clients est la partie la plus matérielle de notre activité. Au-delà de l'offre de solutions adaptées, intégrant la durabilité, c'est la qualité du dialogue entretenu avec eux qui importe le plus, qui permet d'expliquer objectivement et de manière transparente comment les considérations de durabilité peuvent avoir des conséquences sur leur fortune mais aussi quel impact ont leurs investissements sur l'environnement. Au cours des deux dernières années, Degroof Petercam a fortement investi dans le développement de compétences liées au développement durable au sein de ses équipes dédiées aux clients. Cette démarche est désormais adoptée dans les autres entités du groupe Indosuez pour favoriser encore l'appropriation de cette thématique. En 2025, d'importants efforts de formation au développement durable (pour la plupart obligatoires) ont été déployés, y compris pour nos Administrateurs.

Sociétés dans lesquelles nous investissons

Au travers de notre activité de gestion d'actifs, chez Degroof Petercam Asset Management (DPAM) notamment, nous nous efforçons d'agir en tant qu'actionnaire responsable et actif. Cela renforce notre capacité à influencer les stratégies à long terme des entreprises, à soutenir leur transition et à maintenir un dialogue constructif et tourné vers l'avenir. L'actionnariat actif comprend à la fois le vote en assemblée générale annuelle et le dialogue direct avec les équipes dirigeantes des entreprises pour promouvoir le développement durable et encourager des parcours de transition plus ambitieux.

- 1. Vote : La cohérence de notre stratégie de vote est essentielle pour défendre nos engagements en matière de responsabilité Environnementale, Sociale et de Gouvernance (ESG). Notre approche repose sur un vote actif, éclairé par l'expertise de nos équipes et de partenaires externes, afin d'accompagner la transition climatique et d'exiger des organes de décision un haut niveau de responsabilité face aux enjeux ESG. Présente sur les principaux marchés mondiaux (Amérique, Europe et Asie), notre politique se distingue par des prises de position indépendantes, guidées par nos convictions. Nous instaurons un dialogue direct et continu avec les entreprises pour promouvoir les meilleures pratiques de gouvernance, jouant pleinement notre rôle d'acteur financier durable. Au cours de l'exercice 2025, nous avons participé aux assemblées d'actionnaires de 1257 sociétés, statuant sur 19953 résolutions.

- 2. Engagement : L'engagement constitue le pilier central de notre démarche d'investisseur responsable, visant à accompagner les entreprises et les pays dans leur transition et à répondre efficacement aux enjeux ESG, plutôt que de les exclure. Malgré un contexte politique parfois moins propice à l'expression publique sur l'engagement collaboratif, nous demeurons pleinement impliqués dans les principales initiatives du marché. Notre engagement se veut global et cohérent, avec pour objectif de réduire les impacts négatifs liés à certaines activités de nos investissements, tout en agissant sur nos priorités : le climat, la biodiversité, les droits humains et la bonne gouvernance. Au cours de l'année 2025, nous avons mené des actions d'engagement actives auprès de 220 entreprises, avec un dialogue constructif et durable, afin de favoriser l'adoption des meilleures pratiques. Cet engagement continu témoigne de notre responsabilité fiduciaire et de notre détermination à générer un impact positif et mesurable sur l'ensemble de nos investissements.

Finance durable plus largement

L'adhésion de notre principale société de gestion, DPAM, aux Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) des Nations Unies souligne notre volonté plus large de promouvoir les principes ESG dans le secteur financier et au-delà. En juin 2025, CFM Indosuez a été un sponsor actif du Blue Economy and Finance Forum à Monaco, dans le cadre de la conférence des Nations unies sur les océans. Cet engagement vient naturellement compléter notre partenariat de longue date avec l'Institut océanographique, lancé en 2020, visant à explorer comment les acteurs financiers peuvent contribuer au développement d'une économie bleue durable.

En 2025, d'importants efforts de formation au développement durable ont été déployés, y compris pour nos Administrateurs.

PROPOSER DES SOLUTIONS DURABLES

Au-delà de notre propre empreinte opérationnelle, notre impact le plus significatif se situe en aval de la chaîne de valeur via nos portefeuilles de financements et d’investissement, tant au plan environnemental que sociétal.

Le premier domaine à considérer est celui des crédits immobiliers, qui représente la majorité de nos encours. En 2025, une première initiative a été lancée au niveau du Groupe, demandant aux équipes de collecter les Certificats de Performance Énergétique (ou équivalent) pour tous les biens financés à partir de 2026. Cela marque une nouvelle façon de travailler pour nos équipes, qui vont désormais discuter avec leurs clients de la performance énergétique de leur patrimoine immobilier et, dans certains cas, proposer que des travaux d’amélioration soient réalisés.

La deuxième composante, la plus matérielle, provient de la gestion des actifs de nos clients, qui dépassent 200 milliards d'euros et génèrent indirectement des émissions de gaz à effet de serre significatives. Nos actions en la matière représentent sans aucun doute notre contribution la plus décisive au développement durable. Nous surveillons de près, atténuons et améliorons continuellement notre compréhension des principaux impacts négatifs associés à nos investissements.

Pour traduire l'ambition Net Zero du groupe Crédit Agricole, reprise à notre compte, nous continuerons à nous appuyer sur notre approche existante, en tirant parti de l'expertise de notre principal gestionnaire d'actifs, DPAM. DPAM elle-même continue d'être engagée dans ses objectifs et plans Net Zero tels qu'annoncés en novembre 2022. Notre plan d'actions prévoit notamment l'intégration d'indicateurs d'alignement à la trajectoire carbone ainsi que d'analyses approfondies au sein de notre univers d'investissement. Au-delà des approches d'exclusions, nous considérons que l'évaluation des enjeux ESG constitue une dimension incontournable de notre analyse fondamentale. Examiner des indicateurs clés de durabilité, tels que les trajectoires carbone, la consommation d'eau ou l'efficacité dans l'utilisation des ressources, nous permet d'appréhender plus finement la qualité des modèles d'affaires et leur capacité à créer de la valeur de manière résiliente et responsable. L'intégration de ces éléments vient ainsi enrichir notre lecture des fondamentaux financiers, qui demeurent le socle de nos décisions d'investissement.

Tout au long de l'année 2026, notre nouvelle méthodologie ESG sera déployée dans nos offres durables. L'expertise de DPAM, illustrée par sa première place dans le classement Responsible Investments Brands Index TM 2025, pour la deuxième année consécutive, sera un facteur clé de cette transition.

Suite à la fusion d'Indosuez et de Degroof Petercam, un travail important a été entrepris pour assurer le meilleur continuum de produits et de services pour nos clients, avec la durabilité à son cœur pour refléter les préférences individuelles des clients. Fin 2025, 87 % des fonds publics du Groupe intégraient des considérations ESG.

Outre la réduction des impacts négatifs, Indosuez promeut également les impacts positifs au travers d'un ensemble de stratégies d'investissement orientées sur l'impact (qualifiées article 9 au sens de la réglementation SFDR).

Enfin, dans le cadre de l'accompagnement patrimonial holistique qu'Indosuez offre à ses clients, nous avons développé un service de conseil en philanthropie. En effet, nombreux sont nos clients qui souhaitent donner davantage de sens à leur patrimoine en mettant tout ou partie de celui-ci au service de projets philanthropiques ou d'intérêt général. Les objectifs de ces projets peuvent être très divers : intégration sociale, éducation, santé, préservation de l'environnement, promotion du patrimoine culturel,... Quel que soit le thème de l'initiative philanthropique et son ampleur géographique, nos équipes de wealth structuring et de conseil en philanthropie sont à même d'accompagner ensemble nos clients dans la mise en œuvre de leurs projets. Grâce à l'expérience de terrain de nos équipes, acquises notamment au sein de nos trois fondations, notre accompagnement est double et couvre tant le projet philanthropique lui-même (orientation stratégique des projets, contacts avec le tissu associatif, mesure d'impact,...) que la manière de le structurer juridiquement en fonction de l'environnement du client et de sa famille, et des caractéristiques du projet lui-même.

Nombreux sont nos clients qui souhaitent donner davantage de sens à leur patrimoine en mettant tout ou partie de celui-ci au service de projets philanthropiques ou d'intérêt général.

PRIORITÉS POUR 2026

L'année dernière, nos efforts ont été principalement consacrés à l'intégration de Degroof Petercam et DPAM au sein d'Indosuez. Avec cette phase essentielle désormais achevée avec succès, nous sommes prêts à accélérer en capitalisant sur les savoir-faire, compétences et atouts combinés d'Indosuez, Degroof Petercam et Crédit Agricole.

Dans un paysage économique, géopolitique et réglementaire qui continue d'évoluer rapidement, nous continuerons à nous concentrer sur le renforcement de nos responsabilités, l'amélioration de la formation en matière de développement durable de nos équipes, et l'information de nos clients sur cette dimension devenue essentielle à la gestion de leur fortune.

Notre ambition est d'ancrer la durabilité de manière pragmatique et significative dans nos activités, décisions et développements – toujours au service des meilleurs intérêts de nos clients et de la société.

CO ₂ (tonnes)	2024
Scope 1 & 2	4 420
Infrastructures de l'entreprise	3 109
Flotte de véhicule	989
Autre	322
Scope 3	60 389
Achats de produits et de services	46 702
Biens d'équipements	8 128
Déplacements domicile-travail	3 053
Déplacements professionnels	1 766
Activités liées à l'énergie	1 283
Déchets	456
Services digitaux	1
Total	64 809

EN RÉSUMÉ :

- Baisse de 28 % de la consommation d'électricité entre 2019 et 2025*
- Diminution de 37 % des émissions liées aux déplacements en avions entre 2019 et 2025*
- Stratégie de compensation carbone lancée à travers Carbioz dans le cadre du « Label Bas Carbone » français
- Expertise ESG interne renforcée (87 % des fonds publics gérés sont art.8/9)
- Gouvernance ESG améliorée
- Formation d'une demi-journée sur le changement climatique proposée à tous les Administrateurs (35 participants)
- Cadre de durabilité établi pour les prêts immobiliers (Min. 80 % des nouveaux crédits immobiliers résidentiels avec un Certificat de Performance Énergétique « D »)
- 82 % des collaborateurs ont participé à l'enquête interne annuelle
- 45 % de femmes au sein des Comités de Direction
- Environ 3 millions d'euros de subventions accordées à 83 projets dans le monde
- Plus de 1 100 collaborateurs ont participé à des projets RSE au sein du groupe
- Bilan carbone complet lancé pour l'ensemble du groupe
- DPAM de nouveau classée première dans l'indice Responsible Brand 2025
- 9 prix majeurs accordés à Indosuez Investment Management en 2025, dont 4 prix ESG

(*) hors Degroof Petercam, intégré au groupe en 2024

03.

Rapport d'activité CA Indosuez Wealth (Europe)



←
Billet de la Banque d'Indochine.



UN ANCRAGE HISTORIQUE AU LUXEMBOURG

Fondée en 1920, La Luxembourgeoise – à l’origine de notre établissement – s’est rapidement imposée comme une institution pionnière, contribuant activement à la structuration de la place financière luxembourgeoise. En 1929, la Banque devient actionnaire fondateur de la Bourse de Luxembourg, posant ainsi les bases d’une présence durable et engagée.

Au fil des décennies, la Banque a fait évoluer son modèle, élargi ses activités et accompagné les grandes transformations du secteur : ouverture à l’international, spécialisation dans la gestion privée et la gestion de fonds, développement de services aux investisseurs.

L’union avec Crédit Agricole en 1997, puis avec Crédit Lyonnais en 2005, a renforcé l’ancrage international de la Banque et ouvert la voie à une expansion européenne ambitieuse.

UNE EXPANSION EUROPÉENNE DEPUIS LUXEMBOURG

Dans la continuité de son développement, Indosuez a élargi sa présence en Europe pour accompagner une clientèle internationale et fortunée, illustrant la volonté du Groupe d’offrir à ses clients une expertise locale enrichie par la solidité d’un grand groupe international :

En Belgique : Implantation à Bruxelles en 2010, acquisition de Dresdner Van Moer Courtens la même année, puis succursalisation de Crédit Agricole Private Banking Belgium en 2013. Depuis 2025, l’activité belge opère sous la marque Degroof Petercam, à la suite de son rachat par Indosuez.

En Espagne : Ouverture du bureau de Madrid en 2012.

En Italie : Présence à Milan depuis 2014, renforcée par le rapprochement avec Banca Leonardo, finalisé en 2019, pour créer une marque forte sur le marché italien.

Au Portugal : Implantation à Lisbonne en 2024.

La dernière étape majeure de ce développement a été franchie en 2025, avec l’intégration de Degroof Petercam au Luxembourg. Cette opération a permis de consolider la proposition de valeur d’Indosuez auprès de l’ensemble de ses clients privés et professionnels, en renforçant encore son ancrage local et son rayonnement en Europe.

Aujourd’hui, le Luxembourg assure la coordination des activités européennes du Groupe. Depuis ce centre, les équipes supervisent l’ensemble des entités en Espagne, en Italie et au Portugal. À fin 2025, notre organisation intégrée rassemble 747 collaborateurs, dont la majorité est basée au Luxembourg, les autres étant répartis entre Madrid, Milan et Lisbonne.



*Luxembourg: Champ du Glacis,
allée Scheffer en 1914,
future adresse emblématique
de la banque Indosuez à partir de 1983.*

36	CA Indosuez Wealth (Europe)	Rapport annuel 2025	37
Organes de la Banque CA Indosuez Wealth (Europe) AU 31.12.2025			
CONSEIL D'ADMINISTRATION Jacques Prost Président Olivier Carcy Administrateur Délégué Anne-Laure Branellec Administratrice Fannie Wurtz Administratrice Jean-Pierre Michalowski Administrateur Sabine Caudron Administratrice Jean-Baptiste de Franssu Administrateur indépendant Jean Guill Administrateur indépendant Tonika Hirdman Administratrice indépendante COMITÉ DES DIRIGEANTS AUTORISÉS Olivier Carcy Directeur Général, Administrateur Délégué Andras Takacs Directeur Général Adjoint Vincent Manuel Directeur Général Adjoint Steven Ameye Chief Financial Officer Nadia Mokadem Head of Human Resources			

Message d’Olivier Carcy,
Directeur Général de
CA Indosuez Wealth (Europe)



Olivier Carcy
Directeur Général
CA Indosuez Wealth
(Europe)

En 2025, Indosuez Wealth Management Europe a confirmé sa dynamique de croissance dans un environnement international toujours exigeant. L’année a été marquée par une activité commerciale soutenue, portée par la pertinence de notre offre, un effet de marché favorable et la concrétisation de l’intégration stratégique de Degroof Petercam au Luxembourg. Cette étape majeure a permis d’élargir encore notre offre de services et de renforcer la complémentarité de nos expertises à l’échelle européenne.

Notre développement s’est appuyé sur une collaboration renforcée entre nos différentes entités européennes, permettant à nos équipes de faire preuve d’agilité et d’engagement pour accompagner nos clients et consolider notre position sur nos marchés clés.

Cette performance a une nouvelle fois été saluée par le secteur :

Pour la cinquième année consécutive, nous avons reçu le prix de « Best Private Bank in Luxembourg » décerné par Global Finance.

Nous avons également été honorés par Euromoney : Luxembourg’s Best International Private Bank, Luxembourg’s Best for UHNW, Luxembourg’s Best for Family Office Services, et Luxembourg’s Best for Next Gen.

En Italie, notre succursale s’est classée en tête du baromètre de satisfaction FINER Finance Explorer, confirmant la progression continue d’Indosuez sur ce marché et sa capacité à attirer et développer les meilleurs talents.

À l’aube de 2026, notre secteur s’apprête à relever des défis majeurs : le plus grand transfert de richesse intergénérationnel de l’histoire, la désintermédiation croissante, et l’accélération de l’innovation technologique, notamment avec l’Intelligence artificielle.

Dans ce contexte de recalibrage du paysage financier mondial, notre nouveau plan stratégique à horizon 2028 vise à affirmer durablement notre leadership en Europe et à renforcer les synergies au sein du groupe Crédit Agricole. Cette trajectoire s’appuie sur le développement de nos activités, l’enrichissement de notre offre – avec une accélération sur les actifs réels, notamment l’immobilier et les Private Markets – ainsi qu’une attention particulière portée aux nouvelles générations.

Le Projet *Client*

En 2025, notre équipe paneuropéenne, présente au Luxembourg ainsi que dans nos succursales en Espagne, en Italie et au Portugal, a poursuivi sa dynamique de croissance et d'intégration.

Le rapprochement de Degroof Petercam Luxembourg, finalisée en août 2025, dont la migration des clients s'est opérée dans les délais prévus, a permis de consolider notre base de clientèle et d'accroître notre part de marché au Luxembourg. Tout au long de cette période de transition, le rapprochement efficace des équipes a été un facteur clé de succès : nos collaborateurs ont su maintenir un niveau d'engagement élevé, tout en attirant de nouveaux clients grâce à une offre enrichie et à la qualité de l'accompagnement proposé. Pour accompagner cette nouvelle étape, nous avons investi dans la modernisation de nos locaux au Luxembourg offrant à nos clients un espace d'accueil repensé, alliant confort et adaptation à leurs attentes. Cette initiative contribue à renforcer la qualité de leur expérience au sein de la banque.

L'année a également été marquée par l'organisation de nombreux événements dédiés à nos clients, notamment le Luxembourg Investment Forum (LIF), qui a réuni des intervenants de premier plan autour des grands enjeux européens et mondiaux. Ce rendez-vous a rassemblé des intervenants de premier plan autour des grands enjeux européens et mondiaux, contribuant à renforcer la visibilité et le rayonnement d'Indosuez au sein de la place financière luxembourgeoise et européenne. Toujours soucieux d'accompagner la nouvelle génération, Indosuez a lancé un programme exclusif à l'attention de ses clients Next Gen : l'Indosuez Academy. Ce dispositif allie formations, ateliers thématiques et rencontres avec des experts, afin de préparer la transmission et la gestion du patrimoine de demain.

En Espagne, nous avons maintenu une trajectoire de croissance soutenue, avec de nouveaux actifs, une augmentation du chiffre d'affaires, et une forte activité dans les investissements alternatifs avec de nouveaux engagements en capitaux propres. Le rythme d'acquisition de nouveaux clients est resté très dynamique, garantissant la poursuite de notre développement sur ce marché clé.

En Italie, nous avons poursuivi une croissance en volumes et en profits, consolidant notre position sur le marché italien. L'année a été marquée par le lancement d'une initiative stratégique visant à renforcer les synergies entre banque d'affaires et gestion de fortune, l'exécution d'opérations emblématiques auprès de clients UHNWI, ainsi que l'organisation d'événements exclusifs pour nos clients afin de renforcer des relations de long terme.

Au Portugal, nous renforcé notre proximité avec les familles, entrepreneurs et expatriés, tout en mettant en avant l'expertise transfrontalière du groupe Indosuez. Par ailleurs, le Portugal s'est affirmé en 2025 comme un centre clé d'expertise en matière de données clients, apportant une contribution stratégique à l'ensemble de nos entités européennes.

L'innovation est restée au cœur de notre action : enrichissement de nos plateformes digitales (Spektra, Startup Connections), déploiement de la signature électronique et lancement d'outils digitaux pour les investissements privés (MyTiera, Private Equity Enhanced) permettant à nos clients d'accéder à un reporting enrichi et à une vision consolidée de leurs investissements non cotés, pour une expérience toujours plus transparente et personnalisée.

Afin de mieux répondre aux attentes de notre clientèle UHNWI, nous avons créé en interne la communauté GRM (Global Relationship Managers), une nouvelle organisation transversale dédiée à l'accompagnement des besoins de nos clients les plus sophistiqués, favorisant la mobilisation des expertises au niveau du Groupe Indosuez et une coordination internationale.

CA Indosuez Funds Solutions, née en 2025 au Luxembourg de la fusion entre CA Indosuez Wealth (Asset Management) et Degroof Petercam Asset Services (DPAS), propose à nos clients, qu'ils soient privés ou professionnels de l'investissement, une prestation « one-stop-shop » couvrant la gestion et l'administration des Fonds d'Investissement. Cette nouvelle offre vient enrichir la proposition de valeur que nous mettons à disposition de notre clientèle.

Par ailleurs, nos solutions de conseil et de gestion discrétionnaire se sont distinguées en 2025 par leur performance et leur attractivité. Notre expertise sur les marchés privés, ainsi que notre capacité à concevoir des produits structurés sur mesure, constituent des atouts une fois de plus reconnus par nos clients cette année.

Le Projet *Sociétal*

En tant qu'acteur responsable, les enjeux sociétaux et environnementaux restent au cœur de nos engagements. Une nouvelle fonction de Head of Sustainable Finance a été créée au sein d'Indosuez Wealth Management afin d'approfondir l'intégration des critères ESG au sein de son offre de produits et de services, ainsi que d'accompagner l'ensemble des collaborateurs dans la proposition d'approches durables plus spécifiques. L'intégration de la durabilité dans les décisions d'investissement est une approche de bon sens dans le cadre de la maîtrise des risques de marché. Dans cette logique, notre gamme d'investissements durables s'élargit progressivement. Le renouvellement de la certification LuxFLAG pour le mandat de gestion People & Planet démontre également nos efforts pour aborder les enjeux environnementaux et sociétaux à travers des opportunités d'investissement responsables.

Notre Fondation, créée en 2011 sous l'égide de la Fondation de France, soutient des projets en faveur de l'inclusion sociale et de l'éducation. Plus d'une centaine d'associations ont déjà bénéficié du soutien financier de la Fondation Indosuez et de l'expertise apportée par les collaborateurs de la banque impliqués à chaque étape de la sélection des projets : de leur soumission initiale à leur évaluation finale par le Comité Exécutif, constitué de collaborateurs et de personnes du monde associatif. La Fondation Indosuez a étendu son périmètre d'intervention en 2023 à la Belgique, l'Espagne, l'Italie et au Luxembourg ; et en 2025 au Portugal. Depuis, 13 associations ont pu bénéficier d'un soutien financier de la Fondation sur ce périmètre grâce notamment à l'engagement de plus de cinquante de collaborateurs volontaires d'Indosuez Wealth Management Europe.

Indosuez Wealth Management propose également à ses collaborateurs de s'engager au travers de missions de mécénat de compétences, d'actions solidaires et de « Citizen Days ». Deux journées par an sont offertes à l'ensemble des collaborateurs pour s'investir de manière très concrète. Plusieurs associations locales œuvrant dans les domaines de l'inclusion sociale, de l'éducation et de la sauvegarde de la biodiversité ont ainsi pu bénéficier de leur soutien. Enfin, pour la cinquième année consécutive, les collaborateurs ont été conviés à participer à « L'Euro solidaire » en acceptant un prélèvement mensuel sur leur salaire en faveur d'une association pour laquelle ils ont eux-mêmes choisi de faire un don.

Depuis deux ans, Indosuez Wealth Management Europe est devenue le mécène pionnier de la Fondation pour le Climat, créée par la Fondation de Luxembourg, son organisation faitière. La Fondation se veut un véritable portail entre les donateurs et les associations, les organisations non gouvernementales et les organisations d'intérêt général. Elle offre un soutien personnalisé aux particuliers et aux entreprises qui souhaitent s'engager à long terme pour développer des projets philanthropiques qui leur tiennent à cœur. La Fondation pour le Climat couvrira des projets liés aux activités de sensibilisation, à la recherche scientifique, à la transition vers un avenir durable et à la préservation de la biodiversité au Luxembourg et dans la Grande Région.

Le Projet *Humain*

L'année 2025 a marqué une étape profondément humaine et transformatrice avec la concrétisation du rapprochement avec la Banque Degroof Petercam Luxembourg. Ce projet d'envergure a ouvert de nouvelles perspectives, tant sur le plan des relations humaines que du développement commercial.

Dès le premier semestre, une collaboration étroite avec la direction de Degroof Petercam Luxembourg a permis de déployer de nombreux projets internes, conçus pour encourager la cohésion entre les équipes et faciliter leur adaptation à un nouvel environnement et à de nouveaux outils de travail. Des accompagnements personnalisés par équipe ont été mis en place, favorisant l'appropriation des nouveaux outils et processus. Un groupe de travail dédié à la gestion du changement a permis de recueillir les attentes des collaborateurs, de remonter les irritants et d'animer des cercles de qualité, contribuant ainsi à une amélioration continue du cadre de travail.

Ce rapprochement s'est également incarné physiquement dès avril 2025, avec l'arrivée progressive des équipes d'Indosuez Luxembourg dans les locaux de Degroof Petercam à la Cloche d'Or. Cette consolidation a favorisé de nouvelles synergies, tout en respectant les exigences réglementaires. Le regroupement dans un même bâtiment a dynamisé la vie d'entreprise et permis le lancement d'un ambitieux projet d'aménagement : appropriation des nouveaux espaces, mise en place du flex-desk, création de lieux de convivialité, ouverture d'un nouveau restaurant d'entreprise et d'une salle de sport, ainsi que le développement d'une conciergerie.

Ce nouvel environnement a favorisé l'organisation d'événements fédérateurs et la création de liens : journée de la diversité, mois de la santé, et random coffees ont permis de multiplier les occasions de rencontres et de networking dans une atmosphère conviviale. Pour mieux connaître l'entreprise, les présentations « Who's who » ont mis en lumière les activités internes et les synergies d'équipe.

La fusion a également été l'occasion de repenser le cadre social de la nouvelle entité, fruit d'un dialogue constructif avec la délégation du personnel. De nouvelles conditions de travail communes et des avantages extra-légaux renouvelés ont ainsi été définis et présentés dès mai 2025.

À l'issue de la fusion, officialisée le 4 juillet 2025, tous les collaborateurs ont pu accéder équitablement aux dispositifs de flexibilité d'Indosuez Luxembourg, tels que l'accès aux sites satellites et, pour les frontaliers français, la possibilité de télétravailler jusqu'à 50 jours par an.

Pour accompagner cette nouvelle dynamique, un onboarding global réunissant 700 collaborateurs a été organisé le 8 juillet 2025. Ce temps fort a permis de présenter les responsables de départements ainsi que les grandes initiatives stratégiques de la banque, dont le Projet Sociétal et Indolife, portés par des collaborateurs engagés pour renforcer la cohésion et le networking tout au long de l'année. Un guide d'onboarding a également été élaboré pour faciliter la prise en main du nouvel environnement de travail.

Une analyse approfondie des besoins a permis d'identifier les prises de poste nécessitant un accompagnement spécifique ; à ce titre, un coach interne accompagne une dizaine de managers dans leur prise de fonction, favorisant leur intégration et leur développement. Parallèlement, une nouvelle campagne de formation a été lancée autour de thématiques essentielles telles que l'éthique, la gestion du temps et la conduite du changement.

Enfin, la politique de gestion de carrière a été renforcée avec la promotion de la mobilité interne comme axe majeur. L'événement Mobilijobs, organisé en format hybride du 17 au 26 novembre 2025, a valorisé la mobilité au sein du Groupe CA, offrant de nouvelles perspectives d'évolution professionnelle. Cette première à Luxembourg a rassemblé la plupart des entités du Groupe présentes sur place, et le projet sera étendu à un autre pays en 2026.

Les équipes Ressources Humaines ont joué un rôle déterminant dans la réussite de ce rapprochement, en incarnant pleinement le Projet Humain. Grâce à une communication de proximité et à un lien direct avec les collaborateurs, elle a su renforcer la cohésion et accompagner chacun tout au long de cette transformation.

En conclusion

En 2025, Indosuez Wealth Management Europe a connu une année de transformation marquée par des avancées stratégiques et des innovations significatives. Nous avons étendu notre présence géographique, amorcé le rapprochement avec la Banque Degroof Petercam Luxembourg, intégré des technologies de pointe et renforcé notre engagement envers la responsabilité sociale et environnementale. Nos équipes ont travaillé avec engagement pour proposer des solutions personnalisées et répondre aux attentes croissantes de nos clients. Les distinctions et reconnaissances reçues cette année témoignent de notre engagement continu vers l'excellence. Fort de ces avancées significatives, nous avons entamé l'année 2026 avec ambition et détermination. La solidité de notre modèle économique et notre diversification nous permettent d'avancer avec confiance, même face aux incertitudes et aux défis actuels.

Les évolutions du bilan

Sur un total de bilan de 13,4 milliards d'euros au 31 décembre 2025, les dépôts de la clientèle représentent 8,92 milliards d'euros et le financement interbancaire atteint 3,15 milliards d'euros.

Quant à l'actif du bilan, les créances sur les établissements de crédit sont, à fin décembre 2025, de 6,08 milliards d'euros et les créances sur la clientèle ressortaient à 4,22 milliards d'euros.

Les fonds propres de la Banque au 31 décembre 2025 s'élèvent à 929 millions d'euros, résultat net de l'exercice inclus, contre 568 millions d'euros à fin 2024. La banque n'a pas procédé à des rachats de ses propres actions.

RENDEMENT DES ACTIFS

Au 31 décembre 2025, le rendement des actifs de CA Indosuez Wealth (Europe) s'élève à 0,32%. Le rendement des fonds propres s'élève à +4,9% en 2025 contre -4,8% en 2024.

L'ÉVOLUTION DES RÉSULTATS

Le bénéfice de l'exercice 2025 s'établit à +43 221 036 euros après impôts, face à une perte de -29 282 856 euros en 2024, soit une augmentation de 72 503 892 euros.

Le résultat intègre une contribution positive de l'entité luxembourgeoise de 22 803 03 euros, une contribution positive de 27 232 934 euros de la succursale belge, une contribution négative de 8 363 722 euros de la succursale espagnole, une contribution positive de 2 724 744 euros de la succursale italienne, et une contribution négative de 1 175 923 euros de la succursale portugaise.

Le solde du report à nouveau ressort à 6 149 848 euros après l'affectation du résultat 2024 et par ailleurs par l'affectation des réserves relatives à l'impôt sur la fortune de Degroof Petercam Luxembourg suite à son absorption.

Les réserves relatives à l'impôt sur la fortune de l'exercice 2020 ont pu être libérées pour un montant de 6 026 euros. Le bénéfice disponible s'élève ainsi à 49 376 910 euros.

Il est proposé à l'Assemblée des actionnaires de doter la réserve légale de 2 162 788 euros, de procéder à la distribution d'un dividende de 30 000 000 euros, et de reporter à nouveau 17 215 859 euros.

Information sur les risques

STRATÉGIE D'UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS

La politique de la Banque est de ne pas être exposée à des risques de marché.

Les positions en devises et taux d'intérêt font l'objet d'une couverture systématique auprès de Crédit Agricole Corporate and Investment Bank (CA-CIB), dans le cadre des limites de risque fixées par le Groupe. La Banque ne possède pas de portefeuille de négociation et est soumise au ratio de solvabilité simplifié en l'absence de risques de marché.

Au 31 décembre 2025, la Banque est engagée dans des opérations clientèle sur les instruments suivants : dérivés OTC (Forex, Equity...) et dérivés listés (Options...); elle couvre systématiquement et en totalité ses opérations sur instruments dérivés, prioritairement auprès du Groupe, ainsi qu'auprès de contreparties financières de première catégorie, dans le cadre des dispositions EMIR.

La Banque n'est pas active sur les marchés des dérivés de crédit.

Les informations quantitatives sur les instruments financiers figurent dans la note 3 de l'annexe aux comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2025.

POLITIQUE ET PRATIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité de CA Indosuez Wealth (Europe) est régie par le corpus de normes de gestion et d'encadrement de la liquidité du Groupe Crédit Agricole. Ces normes sont complétées par des normes spécifiques à l'activité de CACIB.

- Les objectifs principaux consistent à :
- › veiller à la disponibilité du niveau adéquat de liquidité tant à court terme en situation de crise qu'à moyen terme, pour assurer la pérennité des activités commerciales ;
 - › sécuriser les marges commerciales du Groupe contre une variation des prix d'accès à la liquidité.

Le département de la gestion Actif-Passif a la responsabilité de la gestion du risque de liquidité sur la base des décisions de l'organe délibérant, le Conseil d'Administration de CA Indosuez Wealth (Europe) validant le dispositif d'encadrement et de gestion du risque de liquidité.

Le département de gestion Actif-Passif suit notamment l'évolution de la liquidité ainsi que le portefeuille de titres de haute qualité et liquidité (HQLA). La définition des grilles de facturation / rémunération interne est effectuée par le comité de Gestion Actifs / Passifs « Ressources Rares » de CACIB.

Enfin, la Direction des Risques de Marché (MCR) de CACIB valide les modèles et méthodologies des indicateurs de liquidité et participe à la définition des limites Court Terme. MCR produit quotidiennement des indicateurs de liquidité court terme (notamment les stress tests de liquidité) et suit la consommation de limites de liquidité à court terme avec la présence au Luxembourg d'une équipe spécialement dédiée à CA Indosuez Wealth (Europe).

- En termes de ratios réglementaires au 31.12.2025 :
- › Le LCR ("Liquidity Coverage Ratio") s'élève à 196%.
 - › Le NSFR ("Net Stable Funding Ratio") s'élève à 138 %.

Ces ratios réglementaires sont complétés mensuellement par les ALMM (Additional Liquidity Monitoring Metrics), reportings réglementaires permettant aux autorités compétentes d'obtenir une vision compréhensible du profil de risque de liquidité de CA Indosuez Wealth (Europe).

Risque de contrepartie

L'intégralité de la trésorerie est placée dans le groupe Crédit AgricoleA, à l'exception de dépôts résiduels résultant du solde de ses flux commerciaux quotidiens auprès d'établissements de premier plan gérant ces flux. Le département Global Market FX traite avec des contreparties financières de première catégorie, dans le respect des limites de contrepartie allouées par le groupe Crédit Agricole.

Risque d'intérêts

Les opérations de trésorerie sont gérées dans le respect des limites en risque de taux autorisés par CA-CIB. Des décalages sont gérés jusqu'à douze mois dans le strict respect de la limite « Value at Risk » fixée par notre maison-mère.

Les Ressources Humaines

Risque de change

Les opérations de change sont effectuées pour le compte de la clientèle privée ou des fonds du groupe Indosuez, dans le respect des limites autorisées.

Risque de crédit

Historiquement, le crédit a été un produit d'accompagnement permettant de fidéliser les liens avec les clients ou d'optimiser leurs actifs. Le crédit, notamment pour la très grande clientèle, est dorénavant devenu une composante stratégique de l'offre, qui doit cependant concourir à la création d'une relation durable fondée sur la détention d'actifs financiers.

Ainsi, si l'on peut envisager d'initier une relation sur la base d'un crédit avec un client de potentiel important, il sera nécessaire qu'un ensemble de motifs, clairement exprimés par le Responsable de Relation, permette d'avoir la conviction qu'une relation de nature Banque Privée suivra rapidement. A ce titre, lors du premier renouvellement du crédit ou de sa révision annuelle, le Responsable de Relation devra confirmer l'existence d'une relation Banque Privée. De surcroît, l'adossement du crédit à des actifs réels demeure un principe général à respecter. Ces activités de crédit s'inscrivent dans une stratégie des risques définie par CA Indosuez et CA- CIB.

Risque opérationnel et autres risques

Cette catégorie comprend tous les autres risques non cités ci-dessus. Le risque opérationnel est, quant à lui, géré quotidiennement par tous les employés traitant des opérations dans le cadre de procédures strictes. En cas d'incident, le département des Contrôles Permanents s'assure de la bonne fin des dossiers et des mesures correctrices mises en place. Les risques déontologiques ou de sécurité financière et les risques juridiques sont suivis respectivement par le département Compliance et par le département Juridique dans le cadre, entre autres, de comités spécifiques.

Par ailleurs, la Banque a développé un système visant à encadrer et décentraliser au niveau des responsables d'activité le contrôle direct du respect, au sein des équipes, des règles et procédures qui leur sont applicables en vue de garantir une maîtrise des risques. Ce dispositif est applicable à la totalité des départements de notre Banque ainsi que dans nos succursales en Espagne, Italie et Portugal.

MODE DE GESTION DES RISQUES

La gestion et le contrôle des risques de crédit sont placés sous la responsabilité de l'antenne locale du RPC (Risk and Permanent Control) de CA Indosuez pour sa composante « risques de contrepartie » de la clientèle. Le suivi des « risques permanents », dont font partie entre autres les risques opérationnels, est notamment assuré par l'équipe de Management des Risques Opérationnels.

Les décisions de crédit

Les décisions de crédit sont prises en appliquant le principe de la double signature. Une délégation en matière de pouvoir de crédit est donnée au Front Office qui fait la proposition et s'engage sur ses demandes de crédit, charge à un membre de la direction des Risques et Contrôles Permanents, disposant d'une signature « risques », d'émettre un avis favorable (le cas échéant sous conditions) et d'apposer une seconde signature validant ainsi la demande. En cas d'avis défavorable, le dossier pourra être transmis à un niveau supérieur pour décision dans le cadre d'une procédure d'appel. Un système de workflow électronique permettant une traçabilité totale des interventions a été déployé pour les entités luxembourgeoise et ses succursales.

Les expositions du portefeuille de crédits font l'objet d'un calcul régulier des exigences en fonds propres. Ce dispositif permet d'évaluer en continu les besoins réglementaires associés et contribue à la fixation d'un prix justifié des opérations.

Les pouvoirs de crédit

Les pouvoirs de crédit locaux sont limités aux seules activités / contreparties Gestion de Fortune relevant des portefeuille bâlois 010 et 021. Les risques de contrepartie directs ou indirects sur les banques et autres institutions financières sortent du champ d'application des délégations locales et doivent être autorisés par la Direction des Risques de CA-CIB. Certaines opérations de type « corporate » (contreparties portefeuille bâlois 022 et 030) peuvent être logées dans les livres de la Banque dans le cadre du périmètre des activités validées par CA-CIB.

Au cours de l'année 2025, la Direction des Ressources Humaines a été mobilisée sur des projets stratégiques tels que les rapprochements avec la banque Degroof Petercam et sa société de gestion.

Comme les années précédentes, la Direction des Ressources Humaines a été vigilante sur la maîtrise de la masse salariale. Le plan de formation réglementaire a été mené à bien, s'organisant à la fois avec des sessions à distance mais aussi des sessions en présentiel.

Au 31 décembre 2025, l'effectif CDI et CDD s'élevait à 546.45 ETP à Luxembourg dont 10.80 CDD. Les succursales comptaient 101.6 ETP (dont 0 CDD) en Italie et 81.61 ETP en Espagne (dont 2 CDD), enfin au Portugal 18 ETP en CDI.

L'effectif total de CA Indosuez Wealth(Europe)après la fusion avec la Banque Degroof Petercam s'élevait donc à 747.32 ETP au 31/12/2025 dont 734.52 ETP en CDI et 12.80 ETP en CDD.

Rapport social

Chiffres clés 2025

INFORMATIONS NON FINANCIÈRES ET
INFORMATIONS RELATIVES À LA DIVERSITÉ

La loi française du 23 juillet 2016 concernant la publication d’informations non financières et d’informations relatives à la diversité par certaines grandes entreprises et certains groupes (ci-après « Loi NFR ») s’applique au Groupe depuis l’exercice financier 2017. Cette loi impose aux entreprises concernées, dont les banques, de publier dans leur rapport de gestion ou dans un rapport séparé des informations pertinentes sur leurs politiques, les risques liés et les résultats obtenus en ce qui concerne les questions sociales, d’environnement, de personnel, de respect des droits de l’homme et de lutte contre la corruption, ainsi que de diversité dans la composition de leurs Conseils d’Administration ou de Surveillance. Conformément aux dispositions de la Loi NFR, CA Indosuez Wealth (Europe) est toutefois dispensée d’une telle publication en raison de l’émission d’un rapport consolidé par sa maison-mère Crédit Agricole Corporate and Investment Bank. Ledit rapport, intitulé « Document de référence », est accessible sur le site internet de CA-CIB à l’adresse suivante : <https://www.credit-agricole.com/responsable-et-engage/employeur-responsable#>

Depuis 2019, CA Indosuez Wealth (Europe) publie également ses initiatives en faveur d’un développement plus durable et d’une économie plus responsable dans le rapport de développement durable du Groupe Indosuez. Ce rapport est accessible à l’adresse suivante : <https://ca-indosuez.com/fr/nous-connaître/nos-engagements>

Valeur comptable – en EUR	31/12/25	31/12/24
Bilan	13 381	11 481
Capitaux propres	929	586
Bénéfice/Perte net(te)	43,2	-29,3
Effectifs fin d'année	747	634
Ratio de Solvabilité (COREP)	25,7%	17,8%
Rentabilité des capitaux propres (ROE)	5%	-5%

Consultez
le document de
référence en ligne ↓





5, rue Guillaume J. Kroll
L-1882 Luxembourg
Luxembourg
Tel +352 27 114 1
forvismazars.com/lu

Au Conseil d’Administration de,
CA Indosuez Wealth (Europe), S.A.
Société Anonyme

R.C.S. Luxembourg B91986

39, Allée Scheffer
L-2520 Luxembourg

RAPPORT DU RÉVISEUR D’ENTREPRISES AGRÉÉ

Rapport sur l’audit des comptes annuels

Opinion

Nous avons effectué l’audit des comptes annuels de **CA Indosuez Wealth (Europe), S.A.** (la « Banque ») comprenant le bilan au 31 décembre 2025 ainsi que le compte de profits et pertes pour l’exercice clos à cette date, et les notes aux comptes annuels incluant un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les comptes annuels ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière de la Banque au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats pour l’exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l’établissement et à la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg.

Fondement de l’opinion

Nous avons effectué notre audit en conformité avec le Règlement (UE) N° 537/2014, la loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l’audit (la « loi du 23 juillet 2016 ») et les normes internationales d’audit (« ISA ») telles qu’adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (« CSSF »). Les responsabilités qui nous incombent en vertu du règlement (UE) N° 537/2014, de la loi du 23 juillet 2016 et des normes ISA telles qu’adoptées pour le Luxembourg par la CSSF sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du réviseur d’entreprises agréé pour l’audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous sommes également indépendants de la Banque conformément au code international de déontologie des professionnels comptables, y compris les normes internationales d'indépendance, publié par le Comité des normes internationales d'éthique pour les comptables (Code de l'IESBA) tel qu’adopté pour le Luxembourg par la CSSF ainsi qu’aux règles de déontologie qui s’appliquent à l’audit des comptes annuels et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d’audit.



Questions clés de l’audit

Les questions clés de l’audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l’audit des comptes annuels de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n’exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Evaluation des corrections de valeur sur créances sur la clientèle	
Questions-clés de l’audit	Comment ces questions-clés ont été adressées durant notre audit
Les créances sur la clientèle s’élèvent à EUR 4.228 millions au 31 décembre 2025, après corrections de valeur à hauteur de EUR 70,3 millions. Ces créances représentent 31,46 % des actifs de la Banque à cette date et constituent dès lors une composante significative du total bilan de la Banque (cf. Note 3 de l’annexe aux comptes annuels).	Nous avons examiné le dispositif mis en place au sein de la Banque pour identifier les créances à déprécier et évaluer le montant des corrections de valeur à comptabiliser le cas échéant.
L’activité de crédits à la clientèle constitue une composante stratégique de l’offre de la Banque à sa clientèle non bancaire. La Banque surveille en continu ses créances sur la clientèle et apprécie s’il existe une quelconque indication que la recouvrabilité d’une créance a pu se détériorer, afin d’évaluer s’il convient d’enregistrer une correction de valeur. Le montant des corrections de valeur correspond à la différence entre la valeur comptable brute des créances concernées et leur valeur recouvrable estimée.	Nous avons testé la correcte application de ce dispositif ainsi que l’efficacité des contrôles-clés relatifs au suivi et à l’évaluation des créances sur la clientèle. Ceci a inclus notamment les contrôles en relation avec :
Nous avons considéré l’évaluation des corrections de valeur associées aux créances sur la clientèle comme une question-clé de l’audit pour les raisons suivantes :	- Le processus d’approbation et d’octroi de créances à la clientèle en place au sein de la Banque ; - Le processus d’identification des créances sensibles ou à caractère douteux ; - Le processus de suivi des défauts de paiement, de suivi des insuffisances de couverture par rapport aux lignes de crédit accordées et garanties obtenues et de suivi des dépassements de lignes de crédit ; - Le processus de réévaluation périodique des garanties hypothécaires constituées au bénéfice de la Banque ; - La revue et l’approbation par les comités compétents des corrections de valeur à constituer, à utiliser ou à reprendre ; - Le processus de suivi des créances à risque ainsi que la détermination des corrections de valeur spécifiques compte tenu de la solvabilité de la contrepartie, des garanties exerçables et des flux de trésorerie futurs estimés qui en découlent.
- Ces créances ne sont pas négociées sur un marché actif, requérant de ce fait l’application par la Direction de jugements significatifs et d’estimations dans le cadre de l’évaluation par cette dernière de leur valeur recouvrable ; - Des jugements inappropriés concernant la méthodologie et les données utilisées, ou les hypothèses prises, peuvent avoir un impact matériel sur le montant des corrections de valeur enregistrées ; - Ces jugements critiques incluent des éléments tels que l’identification et l’évaluation des indicateurs potentiels de détérioration, ainsi que les techniques appliquées pour la détermination des flux de trésorerie futurs actualisés, l’évaluation des garanties obtenues et les mesures de renégociation appliquées ; - L’impact potentiel de ces corrections de valeur sur la valeur nette comptable des créances sur la clientèle présentée au bilan de la Banque.	



Nous avons également réalisé les procédures de corroboration suivantes afin de valider le caractère suffisant et approprié des corrections de valeur portant sur les créances sur la clientèle :

- Nous avons examiné de manière critique les hypothèses retenues par la Direction pour la détermination des corrections de valeur à comptabiliser ;
- Nous avons, sur base d'un échantillon de créances sur la clientèle (dépréciés ou non) sélectionnées selon une approche basée sur le risque, de manière aléatoire et sur base de notre jugement professionnel, examiné de manière critique (i) les hypothèses retenues par la Banque pour déterminer la solvabilité de la contrepartie et les garanties exerçables et par conséquent le niveau de risque résiduel, (ii) les documents probants supportant l'analyse réalisée par la Direction, et (iii) la cohérence des corrections de valeur comptabilisée sur lesdites créances ;
- Nous avons examiné les travaux réalisés par la Banque pour évaluer la compétence des experts externes mandatés par cette dernière pour estimer la valeur des garanties exerçables. Nous avons également réalisé des tests corroboratifs sur un échantillon d'estimations obtenues de ces experts externes.

Comptabilisation des impacts de la fusion

Questions-clés de l’audit	Comment ces questions-clés ont été adressées durant notre audit
Au cours de l’exercice clos au 31 décembre 2025, la Banque a réalisé plusieurs opérations de restructuration significatives dont : - la fusion par absorption de Banque Degroof Petercam Luxembourg (ci-après « BDPL ») ; - le transfert de certaines activités acquises de BDPL vers d’autres entités du Groupe Crédit Agricole ; et - la liquidation de sa succursale belge. Ces opérations ont eu pour conséquence la décomptabilisation d’actifs et de passifs existants et la comptabilisation de nouveaux actifs et passifs, la détermination et la comptabilisation du résultat de fusion (« boni/mali de fusion »), ainsi que la présentation des impacts liés à ces opérations de restructuration dans les comptes annuels. Nous renvoyons aux notes 22.2 et 22.4 aux comptes annuels. Nous avons considéré la comptabilisation et la présentation des impacts de la fusion comme une question-clé de l’audit pour les raisons suivantes :	Nous avons examiné le dispositif mis en place au sein de la Banque afin d’assurer la conformité de la comptabilisation et de la présentation des impacts résultant des opérations de restructuration réalisées au cours de l’exercice aux règles découlant du référentiel comptable applicable. Nous avons testé la correcte application de ce dispositif ainsi que l’efficacité des contrôles-clés relatifs à la comptabilisation des impacts de la fusion et des autres opérations de restructuration. Nos travaux ont notamment couvert : - Le processus de gouvernance et de validation des opérations de fusion et de restructuration ; - Le processus d’identification et de validation des actifs et passifs transférés et/ou acquis ; - Le processus de préparation, de revue et d’autorisation des écritures comptables liées à la fusion et aux autres opérations de restructuration ;



- Les contrôles informatiques relatifs à la migration des données et à l’intégrité des informations transférées.

Nous avons également effectué les procédures de corroboration suivantes afin de valider le caractère approprié du traitement comptable des impacts de la fusion et des autres opérations de restructuration :

- L’inspection de la documentation juridique relative à la fusion et aux opérations connexes (dont notamment les traités de fusion et de scission, les autorisations réglementaires et les procès-verbaux des conseils d’administration et des assemblées d’actionnaires) ;
- La vérification de la validité et de l’exhaustivité des actifs et passifs transférés (cédés ou acquis), y compris le rapprochement entre les balances avant et après fusion et autres opérations de restructuration connexes ;
- La revue critique de la méthodologie et des hypothèses retenues par la Direction pour la détermination du boni/mali de fusion et des autres impacts liés à la fusion et aux autres opérations de restructuration ;
- L’examen du résultat pré-fusion de BDPL (au 4 juillet 2025) et le rapprochement des soldes transférés vers la Banque avec les soldes d’ouverture post-fusion ;
- L’examen des écritures comptables liées à la fusion et aux autres opérations de restructuration afin d’en vérifier l’exactitude, l’exhaustivité et la présentation adéquate ;
- L’appréciation du caractère inhabituel, non récurrent ou lié à la restructuration de certaines opérations et de leur présentation adéquate dans les comptes annuels ;
- La revue des informations fournies dans l’annexe aux comptes annuels en lien avec ces opérations afin d’évaluer leur conformité avec les exigences du référentiel comptable applicable.



Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d’Administration. Les autres informations se composent des informations présentées dans le rapport de gestion mais ne comprennent pas les comptes annuels et notre rapport de réviseur d’entreprises agréé sur ces comptes annuels.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s’étend pas aux autres informations et nous n’exprimons aucune forme d’assurance sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s’il existe une incohérence significative entre celles-ci et les comptes annuels ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l’audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d’une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n’avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d’Administration et des responsables du gouvernement d’entreprise pour les comptes annuels

Le Conseil d’Administration est responsable de l’établissement et de la présentation fidèle des comptes annuels conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l’établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg ainsi que du contrôle interne qu’il considère comme nécessaire pour permettre l’établissement d’comptes annuels ne comportant pas d’anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d’erreurs.

Lors de l’établissement des comptes annuels, c’est au Conseil d’Administration qu’il incombe d’évaluer la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d’exploitation et d’appliquer le principe comptable de continuité d’exploitation, sauf si le Conseil d’Administration a l’intention de liquider la Banque ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s’offre à lui.

Responsabilités du réviseur d’entreprises agréé pour l’audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d’obtenir l’assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d’anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d’erreurs, et de délivrer un rapport du réviseur d’entreprises agréé contenant notre opinion. L’assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d’assurance, qui ne garantit toutefois pas qu’un audit réalisé conformément au Règlement (UE) N° 537/2014, à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu’adoptées pour le Luxembourg par la CSSF permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d’erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu’il est raisonnable de s’attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d’un audit réalisé conformément au Règlement (UE) N° 537/2014, à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu’adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d’esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d’erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d’audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d’une anomalie significative résultant d’une fraude est plus élevé que celui d’une anomalie significative résultant d’une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l’audit afin de concevoir des procédures d’audit appropriées aux circonstances et non dans le but d’exprimer une opinion sur l’efficacité du contrôle interne de la Banque ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d’Administration, de même que les informations y afférentes fournies par ce dernier ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l’utilisation par le Conseil d’Administration du principe comptable de continuité d’exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l’existence ou non d’une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l’existence d’une incertitude significative, nous sommes tenus d’attirer l’attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d’exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s’appuient sur les éléments probants obtenus jusqu’à la date de notre rapport. Cependant, des événements ou situations futurs pourraient amener la Banque à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d’ensemble, la forme et le contenu des comptes annuels, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les comptes annuels représentent les opérations et événements sous-jacents d’une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables du gouvernement d’entreprise notamment l’étendue et le calendrier prévu des travaux d’audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables du gouvernement d’entreprise une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l’indépendance et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d’avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les mesures prises pour éliminer les menaces ou les mesures de sauvegarde appliquées s’il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables du gouvernement d’entreprise, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l’audit des comptes annuels de la période considérée : ce sont les questions clés de l’audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication.



Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Nous avons été désignés en tant que réviseur d'entreprises agréé par le Conseil d'Administration en date du 26 mai 2025 et la durée totale de notre mission sans interruption, y compris les reconductions et les renouvellements précédents, est de 2 ans.

Le rapport de gestion, est en concordance avec les comptes annuels et a été établi conformément aux exigences légales applicables.

Nous confirmons que nous n'avons pas fourni de services autres que d'audit interdits tels que visés par le Règlement (UE) N° 537/2014 et que nous sommes restés indépendants vis-à-vis de la Banque au cours de l'audit.

Luxembourg, le 18 mai 2026

Pour Forvis Mazars, Cabinet de révision agréé
5, rue Guillaume J. Kroll
L-1882 Luxembourg

Fabien DELANTE
Réviseur d'entreprises agréé

04.

Comptes annuels
CA Indosuez Wealth
(Europe)

←
*Luxembourg, la Banque et
Caisse d'Epargne de l'Etat,
Archives nationales de Luxembourg.*

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2025

ACTIF

(EXPRIMÉ EN EUR)	NOTES	2025	2024
Caisse, avoirs auprès des banques centrales et des offices de chèques postaux	3,4	1.395.460.648	1.562.909.872
Créances sur les établissements de crédit	3,12		
À vue		772.295.170	804.143.349
Autres créances		5.307.429.393	5.522.736.486
		6.079.724.563	6.326.879.835
Créances sur la clientèle	3,12	4.228.805.060	3.171.997.478
Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe	3, 5, 6, 8		
Démetteurs publics		1.061.115.649	39.527.947
		1.061.115.649	39.527.947
Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable	3, 6, 8	13.628.236	1.249.963
Participations	6, 8	226.588	38.404
Parts dans des entreprises liées	6, 7, 8	230.618.923	106.036.840
Actifs incorporels	9	8.145.656	10.717.345
Actifs corporels	10	31.258.851	23.308.548
Autres actifs	11	64.057.188	66.720.348
Comptes de régularisation		329.557.691	208.182.681
Total de l'actif		13.442.599.053	11.517.569.261

PASSIF

(EXPRIMÉ EN EUR)	NOTES	2025	2024
Dettes envers des établissements de crédit	3, 12		
À vue		491.379.791	613.121.070
À terme ou à préavis		2.653.775.158	1.934.050.142
		3.145.154.949	2.547.171.212
Dettes envers la clientèle	3, 12		
Autres dettes			
À vue		2.946.453.181	2.567.333.500
À terme ou à préavis		5.976.711.823	5.555.807.040
		8.923.165.004	8.123.140.540
Autres passifs	14	48.546.927	44.634.483
Comptes de régularisation		295.417.097	161.327.162
Provisions			
Provisions pour impôts	22,5	32.726.916	3.686.660
Autres provisions	15	66.853.099	50.140.429
		99.580.015	53.827.089
Postes spéciaux avec une quote-part de réserves	16	1.269.053	1.269.054
Capital souscrit	17, 19	716.191.324	481.498.082
Prime d'émission	19	83.808.676	18.501.918
Réserves	18, 19	80.095.124	55.408.172
Résultats reportés	19	6.149.848	60.074.405
Résultat de l'exercice	19	43.221.036	-29.282.856
Total du passif		13.442.599.053	11.517.569.261

HORS BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2025

(EXPRIMÉ EN EUR)	NOTES	2025	2024
Passifs éventuels	3, 20,1	121.719.181	149.926.365
Dont :			
Cautionnements et actifs donnés en garantie		121.719.181	149.926.365
Engagements	3, 20,2	1.717.222.802	1.976.060.134
Opérations fiduciaires		—	74.599

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2025

CHARGES

(exprimé en EUR)	Notes	2025	2024
Intérêts et charges assimilées		339.876.589	579.893.653
Dont :			
Intérêts et charges assimilés sur valeurs mobilières à revenu fixe		—	—
Commissions versées		26.595.609	24.308.475
Pertes provenant d'opérations financières	22.1	2.348.849	42.533
Frais généraux administratifs			
Frais de personnel dont :	23	118.665.740	98.965.011
Salaires et traitements		99.502.078	81.326.020
Charges sociales		11.089.067	10.616.661
Dont :			
Charges sociales couvrant les pensions		7.043.689	5.728.999
Autres frais administratifs	24	110.700.945	95.390.573
		229.366.685	194.355.584
Corrections de valeur sur actifs incorporels et corporels	9,10	5.572.281	4.476.635
Autres charges d'exploitation	22.3	23.249.510	16.336.444
Corrections de valeur sur créances et provisions pour passifs éventuels et pour engagements		22.151.630	25.550.093
Impôts sur les résultats provenant des activités ordinaires	22.5	9.480.804	617.676
Bénéfice de l'exercice		43.221.036	—
Total des charges		701.862.993	845.581.093

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2025

PRODUITS

(exprimé en EUR)	Notes	2025	2024
Intérêts et produits assimilés		425.070.979	665.291.298
Revenus de valeurs mobilières			
Revenus de participations		87.181	—
Revenus de parts dans des entreprises liées		23.818.065	1.374.184
		23.905.246	1.374.184
Commissions perçues	21	133.235.702	117.572.105
Bénéfice provenant d'opérations financières	22.2	53.092.327	11.777.721
Reprises de corrections de valeur sur créances et sur provisions pour passifs éventuels et pour engagements		12.132.667	614.981
Autres produits d'exploitation	22.4	55.121.105	16.685.604
Corrections de valeur sur valeurs mobilières ayant le caractère d'immobilisations financières, sur participations et sur parts dans des entreprises liées	8	(59.398)	3.670
Produits provenant de la dissolution de 'postes spéciaux avec une quote-part de réserves'		—	806.302
Autres impôts ne figurant pas sous les postes ci-dessus	22.5	(635.635)	2.172.372
Perte de l'exercice		—	29.282.856
Total des produits		701.862.993	845.581.093

Annexe AU 31.12.2025

NOTE 1 – GÉNÉRALITÉS

Crédit Agricole Luxembourg S.A. (ci-après la « Banque » ou « CAL ») a été constituée le 28 février 2003, suite à l’approbation par l’Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de Crédit Agricole Indosuez Luxembourg S.A. (ci-après « CAIL »), du projet de scission de CAIL, approuvé le 10 janvier 2003 par le Conseil d’Administration de CAIL.

CAIL avait été constitué au Grand-Duché de Luxembourg en date du 19 juillet 1989 sous la forme d’une société anonyme de droit luxembourgeois.

La scission de CAIL a été effectuée par l’apport de l’ensemble de son patrimoine au 28 février 2003 avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2003, activement et passivement à Crédit Agricole Indosuez Luxembourg S.A. et à Crédit Agricole Investor Services Bank Luxembourg S.A..

Crédit Agricole Indosuez Luxembourg S.A. a ainsi repris les activités classiques de prestations de services à une clientèle privée comme notamment la tenue de compte, l’octroi de crédit, la conservation de titres, la gestion de portefeuille, le conseil en investissement ainsi que les activités annexes à celles-ci.

Suite à la décision de l’Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 1 juillet 2005, Crédit Agricole Indosuez Luxembourg S.A. a procédé à la fusion par absorption au 1^{er} juillet 2005, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2005, de sa filiale Crédit Lyonnais Luxembourg S.A. (ci-après « CLL »). L’Assemblée Générale Extraordinaire a également décidé à cette même date de changer la dénomination de Crédit Agricole Indosuez Luxembourg en Crédit Agricole Luxembourg S.A..

Comme mentionné dans la constatation de fusion devant notaire du 26 avril 2008, Crédit Agricole Luxembourg S.A. a procédé à la fusion par absorption au 26 avril 2008, avec effet comptable au 1^{er} janvier 2008, de sa filiale Crédit Agricole Luxembourg Bank S.A. (ci-après « CALB »).

Le 3 novembre 2011, la Banque est devenue une filiale de Crédit Agricole Private Banking par apport par Crédit Agricole Corporate and Investment Bank, une banque de droit français, des 195 480 actions constituant le capital social de la Banque détenues par cette dernière.

Le 6 juillet 2012, la Banque a créé une succursale en Espagne sous le nom de Crédit Agricole Private Banking España (ci-après « CAPBE »). Cette dernière a repris en octobre 2012 un fonds de commerce de banque privée de la succursale espagnole de Crédit Agricole Corporate and Investment Banking (« CACIB »). La contribution au total du bilan s’élève à EUR 479 millions, soit 3,58 % du bilan de la Banque au 31 décembre 2025. L’impact sur le résultat net 2025 de la Banque est une perte de EUR 8.363.722.

Le 12 avril 2013, la Banque a procédé à une fusion transfrontalière avec sa filiale Crédit Agricole Van Moer Courtens (« CAVMC ») et a créé la succursale Crédit

Agricole Private Banking Belgique (ci-après « CAPBB »). L’impact sur le résultat net 2025 de la Banque est un bénéfice de

EUR 27.232.934. En juin 2025, cette succursale a procédé à un transfert d’actifs à la société sœur de la Banque, Degroof Petercam. Cette succursale a été fermée en 2025.

Le 9 décembre 2014, la Banque a créé une succursale en Italie sous le nom de Crédit Agricole Private Banking Italia (ci-après « CAPBI »). En octobre 2019, cette succursale a procédé à un transfert d’actifs à la filiale de la Banque CA Indosuez Wealth (Italy) S.p.A.. Cette succursale a été fermée en 2020.

Courant 2015, la Banque a procédé à une fusion-absorption de ses filiales CAGP Belgium et Jumillia.

L’Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 15 janvier 2016 a décidé de changer la dénomination sociale de Crédit Agricole Luxembourg en CA Indosuez Wealth (Europe) Société Anonyme.

Suite à la décision de l’Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 19 décembre 2016, la Banque a procédé à la fusion par absorption au 19 décembre 2016, sans effet rétroactif, de sa filiale CA Indosuez Wealth (Global Structuring) S.A..

La Banque a procédé à la fusion par absorption au 11 décembre 2020, sans effet rétroactif, de sa filiale CA Indosuez (Insurance Brokerage) S.A..

Le 6 décembre 2021, la Banque a créé une succursale en Italie sous le nom de CA Indosuez Wealth (Europe) Société Anonyme, Italy Branch (ci-après « CAWI »). Cette succursale est issue de la liquidation de la filiale de la Banque CA Indosuez Wealth (Italy) S.p.A. par incorporation de l’ensemble des actifs et des passifs de la filiale dans la succursale. La contribution au total du bilan s’élève à EUR 1.344 millions, soit 10,05% du bilan de la Banque au 31 décembre 2025. L’impact sur le résultat net 2025 de la Banque est un gain de EUR 2.724.744.

Le 11 janvier 2024, la Banque a créé une succursale au Portugal sous le nom de CA Indosuez Wealth (Europe) – Sucursal em Portugal (ci-après « CAWP »). La contribution au total du bilan s’élève à EUR 0.1 million. L’impact sur le résultat net 2025 de la Banque est une perte de l’ordre de EUR 1.175.923.

Le 10 avril 2025, la Banque a acquis de Banque Degroof Petercam Belgique S.A. les actions détenues par cette dernière dans sa filiale luxembourgeoise Banque Degroof Petercam Luxembourg S.A. (ci-après « BDPL »). En mai 2025, la Banque a acquis les dernières actions de BDPL des différents actionnaires minoritaires, portant de cette manière sa participation à 100% du capital de sa nouvelle filiale. Le 4 juillet 2025, la Banque a procédé à la fusion par absorption, sans effet rétroactif, de sa filiale BDPL, la première survivant à la seconde. A la même date, la Banque a procédé à la fusion par absorption, sans effet rétroactif, de sa filiale Degroof Petercam Insurance Broker S.A., la première survivant à la seconde.

Entre-temps, en date du 1^{er} juin 2025, la Banque avait procédé à un apport partiel des activités de sa succursale belge à Banque Degroof Petercam Belgique S.A.,

succursale dont il a été procédé à la liquidation en date du 31 juillet 2025.

Le siège social de la Banque est établi à L-2520 Luxembourg, 39 Allée Scheffer.

Consolidation dans le groupe CA-CIB

La Banque est une filiale de Crédit Agricole Private Banking, une banque de droit français. À ce titre, les comptes annuels de la Banque sont inclus dans les comptes consolidés établis par Crédit Agricole CIB, eux-mêmes intégrés dans les comptes consolidés du Groupe Crédit Agricole S.A. Les comptes consolidés peuvent être obtenus auprès du siège social de Crédit Agricole CIB, 12, place des Etats-Unis, CS 70052, 92547 Montrouge.

NOTE 2 – PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables utilisées par la Banque sont les suivantes :

2.1. BASE DE PRÉSENTATION

Les comptes annuels ont été préparés en conformité avec les principes comptables généralement admis dans le secteur bancaire au Grand-Duché de Luxembourg. Les politiques comptables et les principes d’évaluation sont, en dehors des règles imposées par la loi et la Commission de Surveillance du Secteur Financier, déterminés et mis en place par le Conseil d’Administration.

La Banque est, sur base des critères fixés par la loi luxembourgeoise, exemptée de l’obligation d’établir des comptes consolidés et un rapport de gestion consolidé pour l’exercice se clôturant au 31 décembre 2025. Par conséquent, en conformité avec la loi du 17 juin 1992 telle que modifiée, ces comptes ont été établis sur une base non consolidée.

2.2. CONVERSION DES DEVISES ÉTRANGÈRES

Les comptes annuels sont exprimés en euro (EUR). La Banque utilise la méthode de la comptabilité pluri monétaire qui consiste à enregistrer toutes les transactions en devises autres que celle du capital dans la ou les monnaies de ces transactions. Les produits et charges sont convertis en devise du capital aux cours de change applicables le jour de leur réalisation.

2.2.1. Opérations au comptant

Les éléments d’actif et de passif libellés en devises étrangères sont convertis dans la devise du capital au cours de change au comptant en vigueur à la date de clôture du bilan.

Toutefois, les participations, les parts dans des entreprises liées ayant le caractère d’immobilisations financières ainsi que les actifs corporels et incorporels qui ne sont pas couverts sur le marché au comptant ou à terme sont convertis dans la devise du capital aux cours en vigueur à la date de leur acquisition.

Les opérations en devises étrangères au comptant non encore dénouées sont converties dans la devise du capital aux cours au comptant en vigueur à la date de clôture du bilan.

2.2.2. Opérations à terme

Les opérations en devises étrangères à terme non encore dénouées sont évaluées à la fin de l’exercice dans la monnaie du capital aux cours à terme pour l’échéance restant à courir à la date de clôture du bilan.

Les pertes de change non réalisées sur des opérations à terme non dénouées non couvertes sont comptabilisées en compte de profits et pertes sur la base des cours à terme pour les échéances correspondantes. Les gains de change non réalisés sur des opérations à terme non couvertes ne sont pas comptabilisés.

Pour les opérations de change à terme couvertes, les résultats d’évaluation négatifs sont compensés avec les résultats d’évaluation positifs constatés antérieurement. Une provision est constituée pour couvrir les pertes non compensées.

2.2.3. Gains et pertes de change

Les gains et pertes de change enregistrés sur les postes au comptant couverts à terme et sur les postes à terme couverts au comptant sont neutralisés dans les comptes de régularisation. Les différences entre les cours de change au comptant et à terme (report, déport) sont comptabilisées en compte de profits et pertes prorata temporis pour les opérations swaps liées à des postes de bilan.

Les gains et pertes de change enregistrés sur les postes au comptant non couverts à terme sont comptabilisés dans le compte de profits et pertes.

Les principaux taux utilisés aux 31 décembre 2025 et 2024 sont :

	31.12.2025	31.12.2024
EUR/USD	1,175	1,035
EUR/CHF	0,931	0,940
EUR/GBP	0,873	0,827

2.3. CRÉANCES

Les créances sont inscrites au bilan à leur prix d’acquisition, les intérêts courus et non échus étant enregistrés dans les comptes de régularisation à l’actif. La politique de la Banque est de constituer, selon les circonstances et pour les montants déterminés par les organes responsables, des corrections de valeur spécifiques pour couvrir le risque de pertes et de non-recouvrement sur les créances détenues, jugées douteuses. Ces corrections de valeur sont déduites des postes d’actif concernés et ne sont plus maintenues si les raisons qui les ont motivées ont cessé d’exister.

2.4. DETTES

Les dettes sont inscrites au passif à leur montant de remboursement.

2.5. ÉVALUATION DES VALEURS MOBILIÈRES

Pour des raisons d'évaluation, la Banque a réparti ses valeurs mobilières en trois catégories de portefeuille :

2.5.1. Portefeuille des immobilisations financières

Il est composé de valeurs mobilières à revenu fixe qui ont été acquises avec l'intention de les garder jusqu'à leur échéance ainsi que des participations et parts dans des entreprises liées ayant le caractère d'immobilisations financières.

Les valeurs mobilières à revenu fixe ayant le caractère d'immobilisations financières sont enregistrées à leur prix d'acquisition dans leur devise d'origine. Le prix d'acquisition s'obtient en ajoutant les frais accessoires au prix d'achat. Elles font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qui est à leur attribuer à la date de clôture du bilan, si le Conseil d'Administration estime que la dépréciation sera durable.

Les différences positives (agios) et négatives (disagios) entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement sont enregistrées linéairement en compte de profits et pertes sur la durée de vie résiduelle des actifs concernés.

Les participations et les parts dans des entreprises liées ayant le caractère d'immobilisé sont inscrites au bilan à leur prix d'acquisition et dans la devise du capital de la société émettrice. Le prix d'acquisition s'obtient en ajoutant les frais accessoires au prix d'achat. Elles font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qui est à leur attribuer à la date de clôture du bilan si le Conseil d'Administration estime que la dépréciation sera durable.

Sont considérées comme entreprises liées, les entreprises entre lesquelles une influence dominante est exercée directement ou indirectement. Les participations comprennent les parts dans le capital d'autres entreprises destinées à contribuer à l'activité de l'entreprise par la création d'un lien durable.

2.5.2. Portefeuille de négociation

Il est composé de valeurs mobilières à revenu fixe et variable qui sont acquises avec l'intention de les revendre à brève échéance. Ce sont des titres qui sont négociables sur un marché dont la liquidité peut être considérée comme assurée et dont les prix de marché sont constamment accessibles aux tiers.

Les titres du portefeuille de négociation figurent au bilan à la valeur de marché s'il s'agit de valeurs mobilières à revenu fixe cotées ou au plus bas du coût d'acquisition ou de la valeur de marché s'il s'agit d'actions ou d'autres valeurs mobilières.

Aux 31 décembre 2025 et 2024, la Banque ne possède pas de portefeuille de négociation.

2.5.3. Portefeuille de placement

Il est composé de titres acquis dans un but de placement ou de rendement, ou dans le but de constituer une

certaine liquidité sur le marché secondaire. Il comprend également les titres ne répondant pas aux critères des deux catégories précédentes.

Les titres du portefeuille de placement figurent au bilan au plus bas de leur coût d'acquisition ou de leur valeur de marché si celle-ci est inférieure.

Les agios(différences positives entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement) sont amortis linéairement.

2.5.4. Coût d'acquisition des valeurs mobilières de même catégorie

L'évaluation des valeurs mobilières de même catégorie est basée sur la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

2.6. ACTIFS IMMOBILISÉS AUTRES QUE LES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les actifs immobilisés autres que les immobilisations financières sont enregistrés au coût d'acquisition historique. Le coût d'acquisition s'obtient en ajoutant les frais accessoires au prix d'achat. Le coût d'acquisition des actifs immobilisés dont l'utilisation est limitée dans le temps est diminué des corrections de valeur calculées de manière à amortir systématiquement la valeur de ces éléments sur leur durée d'utilisation estimée.

En cas de dépréciation durable, les éléments immobilisés dont l'utilisation est ou non limitée dans le temps font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qui est à leur attribuer à la date de clôture du bilan. Ces corrections de valeur sont reprises lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

2.6.1. Actifs incorporels

Les actifs incorporels autres que les fonds de commerce sont amortis linéairement au taux annuel de 33%. Les fonds de commerce sont amortis sur une période de 5 ans.

2.6.2. Actifs corporels

Les actifs corporels, autres que les terrains, sont amortis linéairement sur base des durées d'utilisation estimées aux taux suivants :

Constructions	2,5% à 10%
Installations techniques et machines	10%
Autres installations, outillage et mobilier	10% à 25%
Matériel informatique	20% à 33%
Agencement	10% à 20%

2.7. INSTRUMENTS DÉRIVÉS

2.7.1. Swaps de taux d'intérêt

Les instruments financiers à terme portant sur des échanges de taux d'intérêt, principalement des swaps de taux d'intérêt (« IRS »), traités sur le marché de gré à gré et non affectés à des actifs ou passifs déterminés sont évalués au prix de marché. Les moins-values latentes sont enregistrées en compte de profits et pertes alors que les plus-values latentes sont ignorées.

Les IRS qui sont traités sur le marché de gré à gré et conclus dans le cadre de la couverture des positions de taux de la Banque ne font pas l'objet d'une évaluation au prix de marché.

2.7.2. Options

Pour les options traitées sur le marché de gré à gré et qui ne sont pas affectées à des actifs ou des passifs déterminés, les primes payées ou perçues sont enregistrées au bilan jusqu'à l'exercice de l'option ou jusqu'à l'échéance. Les engagements sur options émises sont enregistrés en hors-bilan. Les options contractées dans un but de couverture ne sont pas réévaluées.

Les options qui n'ont pas été contractées dans un but de couverture sont réévaluées à leur valeur de marché. Les pertes latentes sur les positions ouvertes ainsi que les pertes nettes latentes sur les positions fermées sont provisionnées. Les gains ne sont comptabilisés qu'à la date d'exercice ou d'échéance.

Les options traitées sur le marché organisé en couverture d'opérations sur options de sens inverse conclues également sur marché organisé et présentant des caractéristiques identiques, sont traitées comme suit : la position sur ces instruments étant fermée, le résultat dégagé sur les primes encaissées et payées est enregistré en compte de profits et pertes.

2.8. PROVISION FORFAITAIRE

La politique de la Banque consiste à constituer, en accord avec les dispositions de la législation luxembourgeoise, une provision forfaitaire calculée sur base des actifs à risque pondérés constituant le dénominateur du ratio de solvabilité. Par convention, la provision forfaitaire calculée est déduite du poste « Créances sur les établissements de crédit - Autres créances ». Celle-ci s'élève au 31 décembre 2025 à EUR 2.600.000 (2024 : nil). Celle-ci est nulle au 31 décembre 2024 (2023 : EUR 6.510.793).

2.9. TRAITEMENT DES BONIS ET DES MALIS DANS LE CADRE DE FUSIONS PAR ABSORPTION

Lorsque, dans le cadre de réorganisations internes, la Banque est amenée à procéder à des fusions par absorption d'une filiale, la Banque applique invariablement les mêmes principes comptables, lesquels consistent à reconnaître en compte de profits et pertes (« Résultat provenant d'opérations financières ») tout boni de fusion, déterminé comme étant la différence entre la valeur de la participation dans sa filiale dans les livres de la banque et la valeur

nette comptable (y inclus les résultats de l'exercice en cours) de ladite filiale en date de fusion. Lorsque la transaction donne lieu à un mali de fusion, ce dernier est comptabilisé par la Banque sur base d'une analyse de la nature du mali généré. Ce dernier étant spécifique à chaque transaction, aucune politique comptable générale n'a été édictée par la Banque.

2.10. TRAITEMENT DES CESSIONS DE BRANCHES D'ACTIVITÉ

En cas de transfert de branche d'activité, la Banque décomptabilise les actifs et passifs transférés et comptabilise la différence entre l'actif net transféré et le prix de vente en compte de profits et pertes, et plus précisément en « autres produits ou autres charges d'exploitation ».

2.11. MODIFICATION DES DONNÉES COMPARATIVES

Certaines modifications mineures ont été apportées afin d'améliorer la présentation de certains éléments des états financiers. Ces modifications concernent principalement (i) les résultats provenant d'opérations financières qui ont été scindées entre « Perte provenant d'opérations financières », enregistrée en charges, et « Bénéfice provenant d'opérations financières », enregistré en produits, et les notes 22.1 et 22.2 y relatives, et (ii) les tableaux relatifs à la présentation de la juste valeur des instruments dérivés à la note 3.

Par ailleurs, les soldes des comptes de régularisation présentés dans les données comparatives ont fait l'objet d'une modification afin d'améliorer leur présentation dans les états financiers, à savoir sur une base brute sans compensation. Ce retraitement n'a pas d'impact sur le résultat net, les capitaux propres ni les flux de trésorerie.

NOTE 3 – UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS

3.1. ANALYSE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

3.1.1. Information sur les instruments financiers primaires

Les tableaux ci-après fournissent des informations sur le niveau de l'activité de la Banque en instruments financiers primaires, ventilées comme suit : en valeur comptable, par catégorie d'instruments financiers et en fonction de la durée de vie résiduelle, après déduction de la provision forfaitaire.

Aux 31 décembre 2025 et 2024, la Banque ne détient pas d'instruments financiers primaires en portefeuille de négociation.

3.1.1.1. ACTIFS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2025 -
INSTRUMENTS FINANCIERS PRIMAIRES (VALEUR COMPTABLE)

(valeur comptable – en EUR)	INSTRUMENTS PRIMAIRES					Total
	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois à 1 an	Plus d'1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans date de maturité	
Catégories d'instruments						
Caisse, avoirs auprès des banques centrales et des offices de chèques postaux (Note 4)	1.395.460.648	-	-	-	-	1.395.460.648
Créances sur les établissements de crédit *	5.294.644.963	160.159.600	624.920.000	-	-	6.079.724.563
Créances sur la clientèle	1.329.814.542	850.613.947	1.440.559.718	607.816.853	-	4.228.805.060
Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable (Note 5)**	11.684.523	-	-	1.943.713	-	13.628.236
Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe						
Démetteurs publics (Note 5)***	101.766.044	266.177.105	441.078.746	252.093.754	-	1.061.115.649
Total des actifs financiers	8.133.370.720	1.276.950.652	2.506.558.464	861.854.320		12.778.734.156

* Après déduction de la provision forfaitaire
** Ce portefeuille d’actions est hérité de Banque Degroof Petercam Luxembourg S.A., suite à la fusion par absorption de cette dernière par la Banque.
*** Ce portefeuille obligataire a fortement augmenté suite à la fusion par absorption de Banque Degroof Petercam Luxembourg S.A. par la Banque.

3.1.1.2. PASSIFS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2025 -
INSTRUMENTS FINANCIERS PRIMAIRES (VALEUR COMPTABLE)

	INSTRUMENTS PRIMAIRES					
(valeur comptable – en EUR)	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois à 1 an	Plus d'1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans date de maturité	Total
Catégories d'instruments						
Dettes envers des établissements de crédit						
À vue	491.379.791	-	-	-	-	491.379.791
À terme ou à préavis	1.561.234.117	1.092.541.041	-	-	-	2.653.775.158
Dettes envers la clientèle						
Autres dettes						
À vue	2.946.179.817	273.364	-	-	-	2.946.453.181
À terme ou à préavis	4.470.681.890	1.504.029.933	2.000.000			5.976.711.823
Engagements et passifs éventuels	342.877.343	85.129.256	875.700.977	535.234.407	-	1.838.941.983
Total des passifs financiers	9.812.352.958	2.681.973.594	877.700.977	535.234.407	-	13.907.261.936

3.1.1.3. ACTIFS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2024 -
INSTRUMENTS FINANCIERS PRIMAIRES (VALEUR COMPTABLE)

(valeur comptable – en EUR)	INSTRUMENTS PRIMAIRES					Total
	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois à 1 an	Plus d'1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans date de maturité	
Catégories d'instruments						
Caisse, avoirs auprès des banques centrales et des offices de chèques postaux	1.562.909.872	-	-	-	-	1.562.909.872
Créances sur les établissements de crédit	5.078.762.135	46.262.700	1.201.855.000	-	-	6.326.879.835
Créances sur la clientèle	1.088.584.229	711.621.913	1.007.032.384	364.758.952	-	3.171.997.478
Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable *	-	-	-	1.249.963	-	1.249.963
Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe	-	-	-	-	-	
Démetteurs publics	8.847	-	39.519.100	-	-	39.527.947
Total des actifs financiers	7.730.265.083	757.884.613	2.248.406.484	366.008.915	-	11.102.565.095

* Ce portefeuille d’actions provient de la succursalisation de CA Indosuez Wealth (Europe), Italy et fait partie du portefeuille de placement.

3.1.1.4. PASSIFS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2024 -
INSTRUMENTS FINANCIERS PRIMAIRES (VALEUR COMPTABLE)

(valeur comptable – en EUR)	INSTRUMENTS PRIMAIRES					Total
	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois à 1 an	Plus d'1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans date de maturité	
Catégories d'instruments						
Dettes envers des établissements de crédit						
À vue	613.121.070	-	-	-	-	613.121.070
À terme ou à préavis	757.798.589	1.176.251.553	-	-	-	1.934.050.142
Dettes envers la clientèle						
Autres dettes						
À vue	2.565.903.720	1.429.780	-	-	-	2.567.333.500
À terme ou à préavis	4.351.856.311	1.194.950.729	9.000.000	-	-	5.555.807.040
Engagements et passifs éventuels	897.298.432	51.805.191	620.453.285	556.423.925	-	2.125.980.833
Total des passifs financiers	9.185.978.122	2.424.437.253	629.453.285	556.423.925	-	12.796.292.585

3.1.2. Information sur les instruments financiers dérivés

3.1.2.1. DESCRIPTION DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS UTILISÉS

Au 31 décembre 2025, la Banque est engagée dans des opérations sur les instruments suivants : changes à terme, swaps de taux d'intérêt (« IRS »), options sur taux de change et taux d'intérêt aux fins suivantes : couverture en matière de gestion d'actifs/passifs, fonds de roulement et micro-couverture des opérations de la clientèle.

Conformément à sa politique de gestion des risques de marché, la Banque couvre ses opérations sur instruments dérivés avec CACIB et ceci en respectant les limites de « VAR - Value at risk » fixées par l'actionnaire.

3.1.2.2. ANALYSE DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS UTILISÉS AU 31 DÉCEMBRE 2025

Le tableau ci-dessous fournit des informations sur le niveau d'utilisation des instruments financiers dérivés hors portefeuille de négociation, ventilées en fonction du notionnel et de la durée de vie résiduelle depuis la date de clôture. Aux 31 décembre 2025 et 2024, la Banque n'utilise pas d'instruments dérivés à des fins de négociation.

Instruments financiers dérivés hors portefeuille de négociation (valeur notionnelle) au 31 décembre 2025 :

(valeur comptable – en EUR)	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois à 1 an	Plus d'1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Instruments sur taux d'intérêt					
Contrats d'échange	927.299.428	1.618.486.239	1.706.946.191	1.070.643.458	5.323.375.316
Instruments sur devises/or					
Contrats à terme (devises à livrer)	9.203.934.820	613.536.203	13.315.041	-	9.830.786.064 *
Options (vendues)	138.266.737	38.068.559	51.111.214	-	227.446.510
Total	10.269.500.985	2.270.091.001	1.771.372.446	1.070.643.458	15.381.607.890

* Il est à noter que le total reprend des opérations de change au comptant différées pour un montant de EUR 1.829.550.

Le tableau ci-dessous fournit des informations sur la juste valeur des instruments financiers (hors options*) :

(valeur comptable – en EUR)	INSTRUMENTS DÉRIVÉS NE FIGURANT PAS AU BILAN	
	Montant notionnel	Juste valeur positive/(négative)*
Catégories d'instruments financiers		
Instruments sur taux d'intérêt	5.323.375.316	(27.625.507)
Contrats d'échange à juste valeur positive	2.508.492.925	54.949.512
Contrats d'échange à juste valeur négative	2.814.882.391	(82.575.019)
Instruments sur devises/or	9.830.786.064	8.989.449
Contrats à terme (devises à livrer) à juste valeur positive	5.065.465.441	9.804.759
Contrats à terme (devises à livrer) à juste valeur négative	4.765.320.623	(815.310)
Total	15.154.161.380	(18.636.058)

* Les options étant souscrites pour les besoins et à la demande des clients et retournées de manière parfaitement symétrique avec la maison-mère, elles n'exposent pas la Banque à un quelconque risque de marché.

** Hors intérêts courus non échus.

Les swaps de taux d'intérêt (« IRS »), sont utilisés par la Banque dans le cadre d'opérations de macro-couverture dans le cadre de la gestion ALM (Asset Liability Management) et de micro-couverture pour un nombre limité d'opérations pour le compte de clients.

Les transactions d'options sur devises sont exclusivement réalisées pour le compte de client et ne sont donc pas réévaluées.

3.1.2.3. ANALYSE DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS UTILISÉS AU 31 DÉCEMBRE 2024

Instruments financiers dérivés hors portefeuille de négociation (valeur notionnelle) au 31 décembre 2024 :

	CATÉGORIES D'INSTRUMENTS FINANCIERS HORS MARCHÉ BOURSIER				
(valeur comptable – en EUR)	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois à 1 an	Plus d'1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Instruments sur taux d'intérêt					
Contrats d'échange	1.774.952.630	1.224.443.959	1.199.517.791	518.786.647	4.717.701.027
Instruments sur devises/or					
Contrats à terme (devises à livrer)	3.499.811.415	353.723.754	5.846.477	-	3.859.381.646*
Options (vendues)	135.124.651	99.461.682	14.814.854	-	249.401.187
Total	5.409.888.696	1.677.629.395	1.220.179.122	518.786.647	8.826.483.860

* Il est à noter que le total reprend des opérations de change au comptant différées pour un montant de EUR 2.054.626.

Le tableau ci-dessous fournit des informations sur la juste valeur des instruments financiers (hors options*) :

(valeur comptable – en EUR)	INSTRUMENTS DÉRIVÉS NE FIGURANT PAS AU BILAN	
	Montant notionnel	Juste valeur positive/(négative)*
Catégories d'instruments financiers		
Instruments sur taux d'intérêt	4.717.701.027	(56.452.727)
Contrats d'échange à juste valeur positive	2.479.763.326	57.463.691
Contrats d'échange à juste valeur négative	2.237.937.702	(113.916.418)
Instruments sur devises/or	3.859.381.646	11.823.112
Contrats à terme (devises à livrer) à juste valeur positive	2.583.177.223	14.193.498
Contrats à terme (devises à livrer) à juste valeur négative	1.276.204.424	(2.370.386)
Total	8.577.082.673	(44.629.615)

* Les options étant souscrites pour les besoins et à la demande des clients et retournées de manière parfaitement symétrique avec la maison-mère, elles n'exposent pas la Banque à un quelconque risque de marché.

** Hors intérêts courus non échus.

Les IRS sont utilisés par la Banque dans le cadre d'opérations de macro-couverture dans le cadre de la gestion ALM et de micro-couverture pour un nombre limité d'opérations pour le compte de clients ou pour les titres des portefeuilles propres.

Les options sur devises et sur intérêts sont exclusivement souscrites pour le compte de clients et retournées de manière parfaitement symétrique avec la maison-mère, et ne sont donc pas réévaluées.

3.2. RISQUE DE CRÉDIT

3.2.1. Description du risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu’un tiers ne remplisse pas ses engagements dans les termes qui avaient été fixés. En conséquence, le risque porte non seulement sur les prêts et les titres mais aussi sur les garanties, engagements, dépôts interbancaires, les contrats de change à terme, de swaps, futures, options, etc.

La politique de la Banque en matière de risque de crédit est la suivante :

- L’établissement et le suivi des limites de contrepartie ;
- L’investissement dans des titres de haute qualité dans le cadre des investissements du portefeuille ;
- Une gestion prudente des crédits accordés. Préalablement à l’élaboration d’une proposition de crédit, les analyses suivantes sont effectuées :
 - Analyse de la situation du demandeur ;
 - Analyse de la couverture du nouvel engagement par une garantie en faveur de la Banque ;
 - L’évaluation du montant des encours déjà existants auprès de la Banque ainsi que la position en espèces probable du client ;
- La nécessité d’une approbation préalable du Comité des crédits pour tout engagement de prêts,
- La mise en place d’un Comité de provisions destiné à effectuer le suivi des clients potentiellement défaillants et des comptes débiteurs.

3.2.2. Mesure de l'exposition au risque de crédit

La Banque calcule le risque de crédit afférent aux instruments dérivés conformément aux dispositions des circulaires émises par l’autorité de contrôle.

3.2.3. Concentration du risque de crédit

Les tableaux ci-dessous indiquent la concentration du risque de crédit par secteur géographique et par secteur économique.

Concentration géographique – Au 31 décembre 2025 :

	ZONE GÉOGRAPHIQUE (PAR PAYS OU PAR ZONE)		
(valeur comptable – en EUR)	Crédits et autres éléments de bilan*	Engagements et passifs éventuels**	Instruments dérivés hors marché boursier
UE	8.342.732.498	1.554.534.428	15.127.057.192
Suisse	4.008.382.873	76.046.423	12.429.176
Hors UE et hors Suisse	427.618.785	173.593.341	242.121.522
Total	12.778.734.156	1.804.174.192	15.381.607.890

* Il est à noter que le total comprend les avoirs et créances de la Banque ainsi que les obligations.
** Il est à noter que le total ne reprend pas les ventes à terme d’actifs pour un montant de EUR 34.767.791.

Concentration géographique – Au 31 décembre 2024 :

	ZONE GÉOGRAPHIQUE (PAR PAYS OU PAR ZONE)		
(valeur comptable – en EUR)	Crédits et autres éléments de bilan*	Engagements et passifs éventuels**	Instruments dérivés hors marché boursier
UE	6.786.522.196	1.906.907.226	8.574.987.032
Suisse	1.056.700.007	93.975.695	24.280.244
Hors UE et hors Suisse	3.259.342.891	107.663.080	227.216.584
Total	11.102.565.095	2.108.546.001	8.826.483.860

* Il est à noter que le total comprend les avoirs et créances de la Banque ainsi que les obligations.
** Il est à noter que le total ne reprend pas les ventes à terme d’actifs pour un montant de EUR 17.434.832.

Concentration par secteur économique – Au 31 décembre 2025 :

	SECTEUR ÉCONOMIQUE		
(valeur comptable – en EUR)	Crédits et autres éléments de bilan*	Engagements et passifs éventuels**	Instruments dérivés hors marché boursier
Établissements de crédit	8.541.067.465	98.595.221	11.779.319.278
Autres intermédiaires financiers	196.759.952	145.484.447	39.063.270
Holdings financiers	753.671.713	424.138.491	53.595.074
OPCVM	301.931.936	273.442.094	3.311.340.450
Autres	2.985.303.090	862.513.939	198.289.818
Total	12.778.734.156	1.804.174.192	15.381.607.890

* Il est à noter que le total comprend les avoirs et créances de la Banque ainsi que les obligations.
** Il est à noter que le total ne reprend pas les ventes à terme d’actifs pour un montant de EUR 34.767.791.

Concentration par secteur économique – Au 31 décembre 2024 :

	SECTEUR ÉCONOMIQUE		
(valeur comptable – en EUR)	Crédits et autres éléments de bilan*	Engagements et passifs éventuels**	Instruments dérivés hors marché boursier
Établissements de crédit	7.919.114.664	76.708.928	8.453.200.866
Autres intermédiaires financiers	116.502.410	89.270.328	40.859.786
Holdings financiers	656.633.806	509.788.708	45.440.073
OPCVM	172.485.941	131.768.266	80.623.954
Autres	2.237.828.273	1.301.009.771	206.359.181
Total	11.102.565.095	2.108.546.001	8.826.483.860

* Il est à noter que le total comprend les avoirs et créances de la Banque ainsi que les obligations.
** Il est à noter que le total ne reprend pas les ventes à terme d’actifs, pour un montant de EUR 17.434.832.

NOTE 4 – CAISSE, AVOIRS AUPRÈS DES BANQUES CENTRALES ET DES OFFICES DE CHÈQUES POSTAUX

Conformément aux exigences de la Banque Centrale Européenne, la Banque Centrale du Luxembourg a mis en place, depuis le 1^{er} janvier 1999, un système de réserves obligatoires auquel sont soumis tous les établissements de crédit luxembourgeois.

Au 31 décembre 2025, le montant d’avoirs auprès des banques centrales, y compris la réserve obligatoire, s’élève à EUR 1.395.416.666 (2024 : EUR 1.562.909.872).

NOTE 5 – OBLIGATIONS ET AUTRES VALEURS MOBILIÈRES À REVENU FIXE

Les obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe se répartissent comme suit :

(valeur comptable – en EUR)	2025	2024
Titre du portefeuille des immobilisations financières	363.914.223	-
Titre du portefeuille de placement	697.201.426	39.527.947
Total	1.061.115.649	39.527.947

Au 31 décembre 2025, le portefeuille obligataire est en nette augmentation par rapport à l'exercice précédent en raison des titres hérités de Banque Degroof Petercam Luxembourg S.A. suite à la fusion par absorption de cette dernière.

Au 31 décembre 2025, le poste « Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe inclut de titres d’émetteurs publics détenus en relation avec la constitution d’un portefeuille HQLA (« High quality liquid assets ») en vue de veiller au respect du ratio LCR (« Liquidity coverage ratio »).

NOTE 6 – DONNÉES RELATIVES AUX VALEURS MOBILIÈRES, PARTICIPATIONS ET PARTS DANS DES ENTREPRISES LIÉES COTÉES ET NON COTÉES

Au 31 décembre 2025 et 2024, les titres du portefeuille HQLA et les actions et autres valeurs mobilières à revenu variable sont cotés.

Les participations et les parts dans des entreprises liées ne sont pas cotées.

La Banque a hérité de sa fusion avec la Banque Degroof Petercam Luxembourg S.A d’un portefeuille de titres de Private Equity non-côté.

NOTE 7 – PARTS DANS DES ENTREPRISES LIÉES

Au 31 décembre 2025, la liste des sociétés dans lesquelles la Banque détient au moins 20% du capital se présente comme suit :

PARTS DANS DES ENTREPRISES LIÉES					
(valeur comptable – en EUR)	Siège	Valeur nette comptable	Quote-part de capital détenu	Capitaux propres en devises ³	Résultat en devise (EUR)
Immobilière Sirius S.A. ^(b)	Luxembourg	5.295.973	100,00%	5.295.973 ²	389.811
CAHub@Luxembourg S.A.	Luxembourg	-	20,00%	(1.817.200) ¹	(106.211)
S.G.A. Services S.A.	Luxembourg	22.076	100,00%	65.924 ²	3.109
BPH Finance S.A.	Luxembourg	217.724	100,00%	217.724 ²	2.020
FMS Services S.A.	Luxembourg	31.000	100,00%	57.464 ²	5.338
CA Fiduciaria	Italie	698.902.74	93,49%	1.607.608 ²	(202.693)
Promotion Partners S.A	Luxembourg	616.384	100,00%	1.729.417 ⁴	47.864
Immobilière Cristal Luxembourg S.A	Luxembourg	96.423.000	100,00%	103.613.450 ⁴	3.447.773
CA Indosuez Fund Solution ^(a)	Luxembourg	112.106.224	100.00%	58.237.462 ²	28.062.818

(1) Sur base de la situation non auditée au 31 décembre 2024.
(2) Sur base de la situation non auditée au 31 décembre 2025.
(3) Y inclus le résultat de l'exercice.
(4) Sur base de la situation auditée au 31 décembre 2024.

(a) De l'avis du Conseil d'Administration de la Banque, les dépréciations éventuelles sur ces parts dans des entreprises liées au 31 décembre 2025 ne présentent pas un caractère durable. Par conséquent, aucune correction de valeur n'a été enregistrée sur ces parts au 31 décembre 2025.
(b) Aucune correction de valeur n'a été actée sur cette entité dans la mesure où l'immeuble détenu par Immobilière Sirius S.A. est maintenu au coût d'acquisition, conformément aux principes comptables luxembourgeois, lequel est sensiblement inférieur à la valeur de marché estimée.

NOTE 8 – IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les mouvements des immobilisations financières au cours de l'exercice peuvent être résumés comme suit :

(valeur comptable – en EUR)	Participations	Parts dans des entreprises liées	Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable	Total des immobilisations financières
Valeur brute au 1 ^{er} janvier	45.209	107.843.876	40.777.910	148.666.995
Entrées/conversion*	188.183	559.794.089	1.036.340.173	1.596.322.445
Sorties/conversion**	-	(435.153.725)	-	(435.153.725)
Valeur brute au 31 décembre	233.392	232.484.240	1.077.118.083	1.309.835.715
Corrections de valeur cumulées au 1 ^{er} janvier	(6.805)	(1.844.475)	-	(1.851.280)
Dotations de l'exercice	-	(20.839)	(2.374.198)	(2.395.037)
Reprises de l'exercice	1	-	-	-
Corrections de valeur cumulées au 31 décembre	(6.804)	(1.865.317)	(2.374.198)	(4.246.319)
Valeur nette au 31 décembre	226.588	230.618.923	1.074.743.885	1.305.589.396

* Acquisition de la banque Degroof Petercam Luxembourg S.A. et suite à son absorption de l'ensemble de ses participations.
** Sortie des participations Degroof Petercam Luxembourg S.A (fusion – absorption) et CA Indosuez Asset Management (apport en nature dans une société du groupe).
Le produit découlant de l'opération de fusion par absorption est enregistré dans la rubrique « Bénéfices provenant d'opérations financières » (Note 22.2).

NOTE 9 – ACTIFS INCORPORELS

Les mouvements des autres actifs incorporels peuvent être résumés comme suit :

(valeur comptable – en EUR)	Logiciels 2025	Logiciels 2024
Valeur brute au 1 ^{er} janvier	23.882.343	23.827.639
Entrées	9.056.972	54.705
Sorties	(1.460.912)	-
Valeur brute au 31 décembre	31.478.403	23.882.343
Corrections de valeur cumulées au 1 ^{er} janvier	(13.164.998)	(10.963.355)
Dotations de l'exercice	(11.628.661)	(2.201.643)
Reprises de l'exercice	1.460.912	-
Corrections de valeur cumulées au 31 décembre	(23.332.747)	(13.164.998)
Valeur nette au 31 décembre	8.145.656	10.717.345

Au 31 décembre 2025 et 2024, la valeur nette du poste « Fonds de commerce » présente un solde nul.

NOTE 10 – ACTIFS CORPORELS

Les mouvements des actifs corporels peuvent être résumés comme suit :

(valeur comptable – en EUR)	Terrains et constructions	Installations techniques et machines	Autres installations, outillage et mobilier	Total actifs corporels 2025	Total actifs corporels 2024
Valeur brute au 1 janvier	31.424.991	35.465.032	9.189.697	76.079.720	63.443.423
Entrées	5.967.681	7.687.532	2.396.074	16.051.287	12.964.812
Sorties	(558.686)	(3.331.401)	(218.421)	(4.108.508)	(328.515)
Valeur brute au 31 décembre	36.833.986	39.821.163	11.367.350	88.022.499	76.079.720
Corrections de valeur cumulées au 1 ^{er} janvier	(16.186.741)	(29.772.234)	(6.812.198)	(52.771.172)	(50.822.071)
Dotations de l'exercice	(999.536)	(5.055.099)	(2.046.348)	(8.100.983)	(2.277.616)
Reprises de l'exercice	558.686	3.331.401	218.421	4.108.508	328.515
Corrections de valeur cumulées au 31 décembre	(16.627.591)	(31.495.932)	(8.640.125)	(56.763.648)	(52.771.172)
Valeur nette au 31 décembre	20.206.395	8.325.231	2.727.225	31.258.851	23.308.548

La valeur nette des terrains et constructions utilisés dans le cadre de l'activité propre représente un montant de EUR 20.206.395 (2024 : EUR 15.238.251).

NOTE 11 – AUTRES ACTIFS

Ce poste se compose des éléments suivants :

(valeur comptable – en EUR)	2025	2024
Créances sur l'Administration des Contributions et TVA	28.588.073	29.187.826
Investissements du plan de pension	266.184	293.817
Créance fiscale CAIWI *	31.135.534	31.758.355
Autres actifs	4.067.397	5.480.350
Dont : Créditeurs divers	2.805.515	2.734.101
	64.057.188	66.720.348

* Il s'agit d'un crédit d'impôt issu de l'opération de succursalisation de la filiale italienne CAIW Italy SPA, relatif à un régime fiscal italien de 2011(« Affrascimento ») et faisant l'objet d'un rescrit fiscal des autorités fiscales italiennes. Le crédit d'impôt est imputable contre différentes rubriques d'impôt, de taxes et retenues à la source suivant un calendrier prédéterminé.

NOTE 12 – CRÉANCES SUR ET DETTES ENVERS DES ENTREPRISES LIÉES

Actifs (en EUR)	2025	2024
Créances sur les établissements de crédit *	5.857.730.189	6.107.638.364
Créances sur la clientèle	3.477.827	11.677.821
	5.861.208.016	6.119.316.185

* Avant affectation de la provision forfaitaire.

La CSSF a communiqué à la Banque qu'elle renonçait à prendre en considération, pour les besoins du calcul de limites des grands risques, les risques découlant pour la Banque des expositions à l'égard des entités de son groupe d'appartenance, comme prévu par la réglementation en vigueur.

Passifs (en EUR)	2025	2024
Dettes envers des établissements de crédit	3.092.181.344	2.546.339.693
Dettes envers la clientèle	128.658.445	122.451.118
	3.220.839.789	2.668.790.812

NOTE 13 – ACTIFS ET PASSIFS LIBELLÉS EN DEVISES ÉTRANGÈRES

Au 31 décembre 2025, la contrevaieur en euro des actifs et passifs libellés en devises étrangères s'élève respectivement à EUR 3.837.734.426 (2024 : EUR 2.533.076.925) et à EUR 3.839.668.499 (2024 : EUR 2.534.126.535).

NOTE 14 – AUTRES PASSIFS

Ce poste se compose des éléments suivants :

(valeur comptable – en EUR)	2025	2024
Fonds de pension en faveur du personnel	3.003.864	3.724.031
Créanciers divers	14.208.504	18.592.644
Créanciers privilégiés	28.902.574	20.979.714
Valeurs à payer à court terme	2.431.985	1.338.094
	48.546.927	44.634.483

NOTE 15 – AUTRES PROVISIONS

Ce poste se compose des éléments suivants :

(valeur comptable – en EUR)	2025	2024
Provision pour frais de personnel	26.667.095	23.779.588
Provisions pour frais généraux	21.966.934	21.719.884
Provisions pour risques déterminés	18.219.070	4.640.957
	66.853.099	50.140.429

NOTE 16 – POSTES SPÉCIAUX AVEC UNE QUOTE-PART DE RÉSERVES

Ce poste est constitué des plus-values de réinvestissement réalisées suite à la cession de deux participations en 2000 et 2001 et à la vente d'un appartement en juillet 2009, subséquemment remployées dans des actifs non amortissables, immunisées conformément aux dispositions des articles 53 et 54 de la Loi concernant l'impôt sur les revenus. Le montant des plus-values immunisées s'élève au 31 décembre 2025 à EUR 1.269.053 (2024 : EUR 1.269.054).

NOTE 17 – CAPITAL SOCIAL

Au 31 décembre 2025, le capital souscrit de la Banque s'élève à EUR 716.191.324 (2024 : EUR 481.498.082) et est représenté par 337.352 (2024 : 226.803) actions sans désignation de valeur nominale, toutes intégralement libérées.

Au 31 décembre 2007, le capital souscrit de la Banque s'élevait à EUR 84.200.000.

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 janvier 2008, il a été décidé d'augmenter le capital social de la Banque de EUR 458,8 millions, pour le porter à la somme de EUR 543 millions par émission de 165.168 actions nouvelles sans désignation de valeur nominale. La société CACIB S.A. a souscrit les 165.168 actions nouvelles, qui sont entièrement libérées.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 novembre 2008 a procédé à une diminution du capital social de EUR 78 millions pour le ramener à EUR 465 millions par la réduction de la valeur comptable des actions. Cette opération avait pour but de permettre l'amortissement en une

seule fois du goodwill dégagé suite à la fusion avec CALB d'un montant de EUR 105,7 millions.

La CSSF a en effet autorisé la Banque à amortir le goodwill CALB en une seule fois par le biais d'une réduction de capital de EUR 78 millions, l'élimination de la prime d'émission de EUR 27,2 millions et la diminution des autres réserves pour EUR 0,5 million.

Le 3 novembre 2011, la Banque est devenue une filiale de Crédit Agricole Private Banking par apport des 195.480 actions constituant le capital social de la Banque détenues par Crédit Agricole Corporate and Investment Bank, une banque de droit français.

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 juillet 2014, il a été décidé de diminuer le capital social de la Banque de EUR 50 millions, pour le porter à la somme de EUR 415 millions par réduction de la valeur comptable des 195.480 actions et remboursement à l'actionnaire unique.

Au 31 décembre 2007, le capital autorisé de la Banque s'élevait à EUR 123.000.000.

Lors de l'Assemblée Générale du 21 novembre 2008, la Banque a décidé de supprimer le capital autorisé.

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 décembre 2024, il a été décidé d'augmenter le capital social de la Banque de EUR 66.498.082 dans le cadre de l'acquisition de la participation dans CA Indosuez Wealth (Asset Management) S.A., pour le porter à EUR 481.498.082 par création de 31.323 actions assortie d'une prime d'émission de EUR 18.501.918.

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 janvier 2025, il a été décidé d'augmenter le capital social de la Banque de EUR 234.693.242 pour le porter à EUR 716.191.324 par création de 110.549 actions assortie d'une prime d'émission de EUR 65.306.758.

NOTE 18 – RÉSERVES

Elles incluent principalement :

18.1 RÉSERVE LÉGALE

Conformément à la Loi luxembourgeoise, la Banque doit annuellement affecter à la réserve légale un montant équivalent à au moins 5 % du bénéfice net de l'exercice jusqu'à ce que cette réserve atteigne 10% du capital souscrit. La distribution de la réserve légale n'est pas permise. Au 31 décembre 2025, celle-ci s'élève à EUR 36.393.847(2024 : EUR 36.393.847).

18.2 RÉSERVE SPÉCIALE

Afin de se conformer à la législation fiscale en vigueur, la Banque a décidé d'affecter en réserves indisponibles (poste « Réserve spéciale ») un montant correspondant à cinq fois le montant de l'impôt sur la fortune (« IF ») réduit. La période d'indisponibilité de cette réserve est de cinq années. Au 31 décembre 2025, celle-ci s'élève à EUR 43.701.276(2024 : EUR 19.014.325).

Suite à la fusion par absorption par la Banque de sa filiale Banque Degroof Petercam Luxembourg S.A., la réserve spéciale pour l'impôt sur la fortune de cette dernière a été reconstituée par la Banque par prélèvement sur ses fonds propres.

L'évolution de la réserve d'impôt sur la fortune se détaille comme suit :

	EUR
Réserve spéciale pour l'IF au 1 ^{er} janvier 2025	19.014.325
Affectation de la réserve pour IF de Degroof Petercam Luxembourg S.A. suite à son absorption	24.650.000
Affectation de la réserve pour IF de Degroof Petercam Insurance Broker suite à son absorption	45.250
Libération de la réserve IF 2019	(8.299)
	43.701.276

NOTE 19 – CAPITAUX PROPRES

La variation des capitaux propres de la Banque s'analyse comme suit :

SITUATION AU 1 ^{ER} JANVIER 2025					
(valeur comptable – en EUR)	Capital souscrit	Prime d'émission	Réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice
Situation au 1 janvier 2025	481.498.082	18.501.918	55.408.172	60.074.404	(29.282.856)
Augmentation de capital	234.693.242	65.306.758	-	-	-
Affectation du résultat de l'exercice précédent *	-	-	-	(29.282.856)	-
Affectation à la réserve spéciale	-	-	-	-	-
Variation de la réserve spéciale	-	-	24.641.701	(24.641.701)	-
Variation de la réserve spéciale de DPIB	-	-	45.250	-	-
Distribution de dividendes	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice clos au 31 décembre	-	-	-	-	43.221.036
Situation au 31 décembre 2025	716.191.324	83.808.676	80.095.123	6.149.847	43.221.036

* Selon la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 avril 2025.

NOTE 20 – PASSIFS ÉVENTUELS ET ENGAGEMENTS

20.1 PASSIFS ÉVENTUELS

Aux 31 décembre 2025 et 2024, la Banque est engagée dans les opérations hors-bilan suivantes :

(valeur comptable – en EUR)	2025	2024
Garantie et autres substituts directs de crédit		
À l'égard d'entreprises liées	20.000	20.000
À l'égard d'autres tiers	121.699.181	149.906.365
	121.719.181	149.926.365

20.2 ENGAGEMENTS

Aux 31 décembre 2025 et 2024, la Banque est engagée dans les types d'opérations suivants :

(valeur comptable – en EUR)	Notes	2025	2024
Achats à terme d'actifs			
À l'égard d'autres tiers		34.787.423	32.717.534
Ventes à terme d'actifs			
À l'égard d'autres tiers		34.767.791	17.434.832
Crédits et autres lignes confirmés non utilisés			
À l'égard d'entreprises liées		10.047.569	8.353.277
À l'égard d'autres tiers		1.598.783.941	1.458.250.904
Autres engagements			
À l'égard d'entreprises liées	3	38.830.081	459.297.921
À l'égard d'autres tiers*		5.997	5.666
		1.717.222.802	1.976.060.134

* Au 31 décembre 2024, les créances sur entreprises liées ont fait l'objet d'un nantissement envers des tiers à hauteur de EUR 5.997 afin de garantir les obligations de la Banque vis-à-vis de ces tiers, cette créance se trouvait initialement dans les comptes de CA Indosuez Wealth (Global Structuring), entité absorbée par la Banque en 2016(2024 : EUR 5.666).

NOTE 21 – SERVICES DE GESTION ET DE REPRÉSENTATION

La Banque fournit à des tiers des services de gestion et de représentation dans les domaines suivants :

- Gestion et conseil en gestion de patrimoine ;
- Conservation et administration de valeurs mobilières ;
- Location de coffres ;
- Représentation fiduciaire.

NOTE 22 – COMPTE DE PROFITS ET PERTES

22.1 PERTE PROVENANT D’OPÉRATIONS FINANCIÈRES

Ce poste se compose des éléments suivants :

(valeur comptable – en EUR)	2025	2024
Corrections de valeur sur valeurs mobilières	(2.348.849)	(42.533)
	(2.348.849)	(42.533)

22.2 BÉNÉFICE PROVENANT D’OPÉRATIONS FINANCIÈRES

Ce poste se compose des éléments suivants :

(valeur comptable – en EUR)	2025	2024
Résultat de change	17.366.582	11.777.721
Produits de liquidation et de fusion de participations	35.725.745	-
	53.092.327	11.777.721

Dans le cadre de son opération de fusion avec sa filiale Banque Degroof Petercam Luxembourg S.A., la Banque a appliqué les principes comptables décrits en section 2.8, à savoir qu'elle a reconnu en compte de profits et pertes(« Résultat provenant d'opérations financières ») le boni de fusion, déterminé comme la différence entre la valeur de la participation dans BDPL telle qu'elle ressort des livres de la Banque et la valeur nette comptable (y inclus les résultats de l'exercice en cours) de ladite filiale.

22.3 AUTRES CHARGES D’EXPLOITATION

Ce poste se compose des éléments suivants :

(valeur comptable – en EUR)	2025	2024
Frais pour prestations de services	1.403.504	1.694.744
Dotations aux autres provisions*	16.346.784	1.932.755
Passage à perte des avances actionnaires CA Fiduciaria**	-	1.350.000
Autres charges***	5.499.222	11.358.945
	23.249.510	16.336.444

* Au 31 décembre 2025, le poste « Dotations aux autres provisions » comprend uniquement la constitution de provisions pour risques déterminés pour EUR 16.346.784 (2024 : EUR 1.932.755).
** Au cours de l'exercice 2024, la Banque a procédé au passage à perte des avances d'actionnaires à sa filiale CA Fiduciaria pour un montant de EUR 1.350.000.
*** Au 31 décembre 2025, le poste « Autres charges » est composé essentiellement du coût lié aux erreurs opérationnelles pour EUR 5.497.679 (2024 : EUR 11.345.142).

22.4 AUTRES PRODUITS D’EXPLOITATION

Ce poste se compose des éléments suivants :

(valeur comptable – en EUR)	2025	2024
Produits de prestations de services	15.549.191	13.858.222
Reprises d'autres provisions	2.411.760	1.418.097
Transfert d'activité	35.000.000	-
Indemnité reçue sur litige client	10.409	136.120
Autres produits	2.149.745	1.273.165
	55.121.105	16.685.604

En date du 1^{er} juin 2025, la Banque a procédé à la vente des activités de sa succursale belge à Banque Degroof Petercam Belgique S.A. pour un prix de vente supérieur à la valeur de l'actif net transféré.

22.5 IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

La Banque est soumise à l'impôt sur le Revenu des Collectivités(« IRC »)et à l'impôt Commercial Communal(« ICC »)ainsi que l'impôt sur la Fortune(« IF »)conformément à la législation fiscale luxembourgeoise en vigueur.

La Banque a été imposée définitivement au titre de l'IRC et de l'ICC jusqu'en 2018.

Pilier 2 – GloBE

Les règles fiscales internationales issues du projet Pilier 2 de l'OCDE, telles que transposées dans l'Union européenne par la Directive (UE) 2022/2523, visent à garantir un taux effectif d'imposition minimum de 15 % pour les groupes d'entreprises multinationales dont le chiffre d'affaires consolidé est supérieur ou égal à 750 millions d'euros.

La législation luxembourgeoise mettant en œuvre ces règles s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024.

L'exercice clos le 31 décembre 2025 constitue donc la deuxième année d'application de ce dispositif.

La Banque fait partie d'un groupe entrant dans le champ d'application des règles Pilier 2. À ce titre, le Groupe a procédé à une estimation de l'impôt complémentaire GloBE au 31 décembre 2025, sur la base des informations disponibles et des règles applicables à cette date.

Il ressort de cette estimation qu'aucun impôt complémentaire GloBE n'est dû pour la juridiction luxembourgeoise au titre de l'exercice 2025, le taux effectif d'imposition de cette juridiction demeurant supérieur au taux minimum requis de 15 %.

Conformément à la loi luxembourgeoise du 22 décembre 2023 transposant la Directive (UE) 2022/2523, et aux positions publiées par la Commission des Normes Comptables(CNC)relatives au traitement comptable des règles Pilier 2 sous Lux GAAP, la Banque n'a pas comptabilisé d'impôts différés liés à la mise en œuvre des règles GloBE. Le Groupe a par ailleurs décidé de ne pas comptabiliser d'impôts en lien avec GloBE en vertu de l'exception temporaire prévue par la norme IAS 12.

En conséquence, aucun impôt différé actif ou passif en lien avec les règles Pilier 2 n'a été comptabilisé au 31 décembre 2025, tant au niveau du Groupe qu'au niveau de la Banque.

L'impôt complémentaire est comptabilisé directement au niveau des entités concernées. Le Groupe fournit par ailleurs, dans ses états financiers consolidés, les informations qualitatives requises afin de permettre aux utilisateurs d'apprécier son exposition potentielle au dispositif Pilier 2.

NOTE 23 – DONNÉES RELATIVES AU PERSONNEL ET AUX DIRIGEANTS

23.1 PERSONNEL EMPLOYÉ AU COURS DE L’EXERCICE

Le nombre des membres du personnel employé en moyenne au cours des exercices 2025 et 2024 s'est élevé à :

Catégories	2025	2024
Direction	34	39
Personnel d'encadrement	213	214
Employés	527	381
Total	774	634

Le nombre de personnes employées comprend le personnel de la Banque et de ses succursales.

23.2 RÉMUNÉRATIONS, ENGAGEMENTS DE PENSIONS, CRÉDITS ET AVANCES ACCORDÉS AUX MEMBRES DES ORGANES DIRIGEANTS

Ils peuvent se résumer comme suit au 31 décembre 2025 :

(valeur comptable – en EUR)	Rémunérations	Engagements de pension	Crédits et avances
Organes de direction	9.673.161	417.561	-

Ils peuvent se résumer comme suit au 31 décembre 2024 :

(valeur comptable – en EUR)	Rémunérations	Engagements de pension	Crédits et avances
Organes de direction	10.677.692	299.071	-

23.3 PENSIONS

La Banque possède un système de pension complémentaire par lequel elle est engagée vis-à-vis de ses salariés. Cet engagement fait par ailleurs l'objet d'une réassurance qui couvre une partie de l'engagement.

Le montant du fonds de pension figure dans les autres passifs. Le montant de la réserve de la réassurance figure dans les autres actifs.

Le coût des pensions relatives aux membres des organes de direction pour l'exercice 2025 est de EUR 417.561(2024 : EUR 299.071).

NOTE 24 – HONORAIRES DU CONTRÔLEUR LÉGAL DES COMPTES

Les honoraires relatifs aux prestations du contrôleur légal des comptes annuels, Forvis Mazars Luxembourg, sont les suivants (hors TVA):

(valeur comptable – en EUR)	2025	2024
Contrôle légal des comptes annuels	397.500	182.500
Autres services d’assurance	79.925	97.500
	477.425	280.000

NOTE 25 – EVÉNEMENTS SUBSÉQUENTS

Depuis la date de clôture, l’environnement géopolitique international s’est détérioré en raison de l’escalade du conflit impliquant l’Iran (le « Conflit ») suite aux frappes armées sur ce pays en date du 28 février 2026. Le conseil d’administration suit l’évolution de la situation et évalue ses incidences potentielles sur ses activités, sa performance financière, sa situation de trésorerie ainsi que sur la valeur de ses actifs et l’étendue de ses engagements.

À ce jour, les principaux effets potentiels identifiés concernent notamment : (i) la volatilité des prix de l’énergie et des matières premières, (ii) des perturbations des chaînes d’approvisionnement et du transport (y compris assurabilité, disponibilité et coûts), (iii) une volatilité accrue des taux de change et des taux d’intérêt, (iv) l’augmentation du risque de crédit et/ou de contrepartie, ainsi que (v) l’évolution du cadre réglementaire, y compris l’introduction ou le renforcement de sanctions et mesures restrictives.

Compte tenu de l’incertitude quant à l’évolution du Conflit et de ses conséquences indirectes, le conseil d’administration n’est pas en mesure, à la date d’arrêté des comptes, d’estimer de manière fiable l’incidence financière éventuelle. Sur la base des informations disponibles à la date d’arrêté des comptes, et sous réserve de l’évolution future du Conflit, les comptes annuels ont été établis selon le principe de la continuité d’exploitation.

Nos implantations actives

SIÈGE SOCIAL

Luxembourg

Siège social :
39, allée Scheffer
2520 Luxembourg

Adresse physique :
12, rue Eugène Ruppert
2453 Luxembourg
Tél. + 352 24 67 1

SUCCURSALES

Espagne

Gran Vía 42 - 2ª Dcha
48011 Bilbao
Tél. + 34 94 423 08 86

Paseo de la Castellana 1
28046 Madrid
Tél. + 34 91 310 99 10

Calle Getaria 2, Ppal. Izq.
20005 San Sebastián
Tél. + 34 943 43 02 07

c/ San Fernando 27 - 2ª Planta
41004 Sevilla
Tél. + 34 95 429 19 66

Don Juan de Austria 32 - 3ª
46002 Valencia
Tél. + 34 96 351 88 80

Portugal

Avenida da Liberdade,190, 2.º B
1250-147 Lisboa
Tél. : +351 211 255 360

Italie

Piazza Cavour 60
20121 Milano
Tél. +39 02 72206.1

Via E. Filiberto di Savoia, 3
35137 Padova
Tél. +39 049 7841201

Via Jacopo Peri, 1
00198 Roma
Tél. +39 06 6976 1901

Via Papacino, 1 bis
10121 Torino
Tél. +39 011 23025.1

Votre accès direct
à toutes nos Maisons ↓



Le Rapport annuel est publié
en français et en anglais.
En cas de divergence entre
les deux versions, la version
originale française fait foi.

Conception & réalisation :
La Manufacture

Visuels : CA Indosuez

